

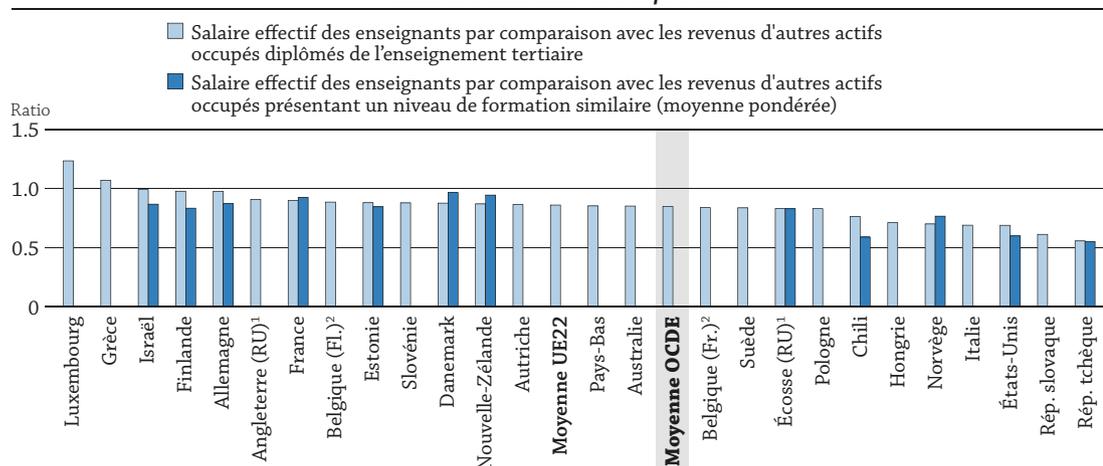
QUEL EST LE NIVEAU DE SALAIRE DES ENSEIGNANTS ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les salaires effectifs des enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire représentent 74 % des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Les enseignants gagnent 81 % de ce revenu de référence dans l'enseignement primaire, 85 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 89 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, le salaire statutaire des enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif s'établit à 39 245 USD dans l'enseignement préprimaire, à 42 675 USD dans l'enseignement primaire, à 44 407 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 46 379 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

INDICATEUR D3

Graphique D3.1. Salaire des enseignants du premier cycle du secondaire par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire (2014)

Salaire effectif des enseignants de la filière générale du premier cycle du secondaire dans les établissements publics



Remarque : Pour plus d'informations sur les différentes mesures utilisées pour le calcul de ces ratios, consulter la section « Méthodologie ».

- Les données relatives aux revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année se rapportent au Royaume-Uni dans son ensemble.
- Les données relatives aux revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année se rapportent à la Belgique dans son ensemble.

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant du rapport entre le salaire des enseignants et les revenus d'autres actifs occupés âgés de 25 à 64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année.

Source : OCDE. Tableau D3.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933399005>

Contexte

La rémunération des enseignants représente le principal poste de dépenses du budget de l'éducation dans le cadre institutionnel. Elle a également un impact direct sur l'attractivité de la profession. Elle intervient dans la décision de choisir la formation d'enseignant, de devenir enseignant à la fin des études (sachant que les choix de carrière sont associés à des revenus relatifs et à leur évolution probable dans les professions avec ou sans rapport avec l'enseignement), de redevenir enseignant après une interruption de carrière ou de rester enseignant (dans l'ensemble, plus le salaire est élevé, moins les enseignants quittent la profession) (OCDE, 2005). L'accroissement de la dette publique, qui a résulté de l'action des gouvernements pendant la crise financière de la fin 2008, a amené les responsables politiques à réduire les dépenses publiques – en particulier la rémunération dans la fonction publique. Comme le niveau de salaire et les conditions de travail sont des facteurs importants pour constituer, développer et entretenir un corps enseignant compétent et de qualité, les responsables politiques doivent étudier de près le salaire des enseignants à l'heure où ils tentent à la fois de préserver la qualité de l'enseignement et de maintenir le budget de l'éducation en équilibre (voir les indicateurs B6 et B7).

Le salaire statutaire des enseignants n'est toutefois qu'une composante parmi d'autres de leur rémunération totale. Les enseignants peuvent, par exemple, bénéficier de primes au titre de l'affectation dans des régions reculées, d'allocations familiales, de réductions de tarif dans les transports publics ou de la détaxation sur l'achat de matériel pédagogique. De plus, le régime fiscal et le système de prestations sociales varient énormément entre les pays de l'OCDE. Pour toutes ces raisons, la prudence est de mise lors de l'analyse des salaires des enseignants et de leur comparaison entre les pays.

■ Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement. Les enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnent par exemple au moins 25 % de plus s'ils sont en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire plutôt que dans l'enseignement préprimaire en Belgique, au Danemark, en Finlande, au Mexique et en République slovaque.
- En moyenne, les enseignants titulaires des qualifications typiques gagnent 65 % de plus à l'échelon maximal du barème qu'en début de carrière dans l'enseignement préprimaire, 70 % de plus dans l'enseignement primaire, 70 % de plus dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 68 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est dans les pays où la progression sur l'échelle barémique est très lente que l'écart tend à être le plus important. Les salaires à l'échelon maximal peuvent être supérieurs de 90 % aux salaires en début de carrière dans des pays où il faut au moins 30 ans d'exercice pour parvenir au sommet de l'échelle barémique.
- En moyenne, les enseignants titulaires des qualifications maximales au sommet de l'échelle barémique gagnent 51 210 USD dans l'enseignement préprimaire, 54 312 USD dans l'enseignement primaire, 57 602 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 58 605 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les salaires effectifs moyens, primes et allocations comprises, des enseignants sont supérieurs d'au moins 10 % aux salaires statutaires des enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif dans 9 des 25 pays dont les données sont disponibles.
- Les salaires annuels moyens des enseignants en poste à temps plein dans l'enseignement tertiaire varient entre les 18 pays dont les données de 2014 sont disponibles, allant de 26 726 USD en République slovaque à 133 025 USD au Luxembourg. Ils sont significativement plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans les 14 pays dont les données ventilées par sexe sont disponibles.

■ Tendances

Entre 2005 et 2014, le salaire statutaire des enseignants (titulaires des qualifications typiques, après 15 ans d'exercice) a augmenté en valeur réelle dans les pays de l'OCDE, en moyenne de 6 % dans l'enseignement préprimaire, de 4 % dans l'enseignement primaire, de 3 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et de 1 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La crise économique qui a éclaté en 2008 a toutefois eu un impact sur le salaire des enseignants, qui a été gelé ou réduit dans certains pays. Entre 2005 et 2014, le salaire statutaire des enseignants a diminué en valeur réelle dans un tiers des pays et économies dont les données sont disponibles. Il a régressé de plus de 10 % dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire en Angleterre (Royaume-Uni) et au Portugal, et même de 30 % en Grèce.

Analyse

Salaire statutaire des enseignants

Le salaire des enseignants varie fortement entre les pays (pour le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire, voir l'encadré D3.1). Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le salaire des enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif va de moins de 20 000 USD en Hongrie, en République slovaque et en République tchèque, à plus de 60 000 USD en Allemagne, au Canada, aux États-Unis et aux Pays-Bas ; il passe même la barre des 110 000 USD au Luxembourg (voir le tableau D3.1a et le graphique D3.2).

D3

Dans la plupart des pays, le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement. En Belgique, au Danemark et en République slovaque, les enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnent entre 25 % et 40 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire ; ils en gagnent même 55 % de plus en Finlande et 82 % de plus au Mexique. En Finlande et en République slovaque, cet écart s'explique essentiellement par la différence de niveau de salaire des enseignants entre l'enseignement préprimaire et l'enseignement primaire. En Belgique, le salaire des enseignants est nettement plus élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire qu'aux autres niveaux d'enseignement. Il y a lieu d'interpréter les différences de salaire entre les niveaux d'enseignement à la lumière des titres requis pour accéder à la profession d'enseignant (voir l'indicateur D6 dans OCDE, 2014).

D'un autre côté, la différence de salaire entre les enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif représente moins de 5 % selon qu'ils sont en poste dans l'enseignement préprimaire ou dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Australie, en Corée, au Luxembourg, en Slovénie et en Turquie ; et les enseignants gagnent autant quel que soit leur niveau d'enseignement en Angleterre (Royaume-Uni), en Colombie, en Écosse (Royaume-Uni), en Grèce, en Pologne et au Portugal. Le salaire des enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif est également identique dans l'enseignement primaire et le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Angleterre (Royaume-Uni), en Colombie, en Écosse (Royaume-Uni), en Grèce, au Japon, en Pologne, au Portugal, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie.

En Israël, les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire gagnent 26 % de plus que les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sous l'effet de la réforme « Nouvel Horizon » lancée en 2008. Pratiquement achevée en 2014, cette réforme a entraîné l'augmentation des salaires des enseignants dans l'enseignement préprimaire et primaire, ainsi que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Une autre réforme, lancée en 2012, vise à augmenter les salaires des enseignants dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Encadré D3.1. Salaire des enseignants dans l'enseignement tertiaire

Les taux de scolarisation ont considérablement augmenté dans l'enseignement tertiaire au cours des deux dernières décennies. Cette augmentation des effectifs s'est accompagnée d'une progression des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire, du développement des infrastructures et de l'accroissement de la dotation en personnel. Dans les pays de l'OCDE, les responsables politiques et l'opinion sont de plus en plus préoccupés par la capacité des établissements d'enseignement tertiaire à recruter suffisamment d'enseignants de qualité.

Lors d'une enquête menée en 2016, des données ont été recueillies au sujet des structures des salaires dans l'enseignement tertiaire et des salaires moyens proposés dans les établissements publics et privés subventionnés par l'État à ce niveau d'enseignement. Une enquête similaire avait déjà été menée en 2015. Des critères similaires ont été utilisés pour déterminer les salaires des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire dans les deux enquêtes. Dans la majorité des pays, ce sont des barèmes salariaux nationaux qui sont utilisés pour définir le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire, mais les établissements sont libres d'adapter ces barèmes. La quasi-totalité des pays ont déclaré que le rang académique et l'ancienneté comptaient parmi les critères retenus. D'autres critères sont en outre souvent utilisés pour déterminer le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire, notamment le niveau de formation, l'activité dans le domaine de la recherche et le type d'établissement.

L'enquête de 2016 a permis d'estimer le salaire effectif moyen versé par an aux enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire en équivalents temps plein, ainsi que celui des professeurs en équivalents temps plein durant l'année académique 2013/14. Ces résultats, bien que préliminaires, sont intéressants à plusieurs égards.

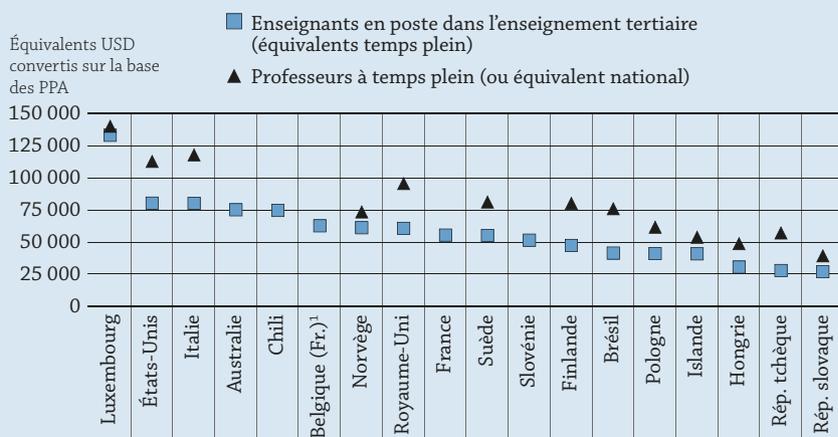
...

Dans 18 pays membres ou partenaires de l'OCDE, le salaire moyen versé durant l'année académique 2013/14 aux enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire va, en équivalents temps plein, de 26 726 USD en République slovaque à 133 025 USD au Luxembourg (les salaires des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire ont été convertis en fonction des parités de pouvoir d'achat [PPA] pour la consommation privée, telles qu'elles figurent dans la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*). Dans les 14 pays qui ont fourni des données ventilées par sexe sur les salaires des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire, les salaires moyens sont systématiquement plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Le différentiel salarial entre les sexes est le plus ténu en Belgique (Communauté française), où les femmes enseignant dans l'enseignement tertiaire gagnent 2 % de moins, en équivalents temps plein, que leurs collègues de sexe masculin, et le plus élevé en Italie, où elles gagnent 21 % de moins, en équivalents temps plein, que leurs collègues de sexe masculin. Cet écart pourrait résulter de la différence de pyramide des âges parmi les enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire selon le sexe : les femmes en poste sont ainsi plus jeunes que leurs collègues de sexe masculin et plus nombreuses en début de carrière universitaire.

Quatorze pays ont communiqué des données sur les salaires des professeurs à temps plein durant l'année académique 2013/14. Dans ces pays, le salaire effectif annuel moyen varie entre 39 116 USD en République slovaque et 140 077 USD au Luxembourg. Dans les 11 pays qui ont fourni des données ventilées par sexe, le différentiel salarial en équivalents temps plein est moins élevé entre les sexes chez les professeurs que chez les enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire. Au Brésil et en Norvège, le salaire des femmes n'est que très légèrement inférieur à celui des hommes chez les professeurs à temps plein. C'est aux États-Unis que le salaire des professeurs à temps plein varie le plus entre les sexes : les femmes y gagnent 15 % de moins que les hommes.

Graphique D3.a. Salaire effectif annuel moyen des enseignants en poste dans des établissements d'enseignement tertiaire publics et privés subventionnés par l'État (2013/14)

Salaire effectif annuel moyen des enseignants en poste dans des établissements d'enseignement tertiaire publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA



1. Abstraction faite des salaires effectifs dans les universités.

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant du salaire effectif annuel moyen des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire (en équivalents temps plein).

Source : OCDE. Tableau D3.10. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933399054>

Les salaires ont pu être comparés entre les années académiques 2013/14 et 2012/13 dans les pays qui ont fourni des données sur ces deux années académiques. Les salaires des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire ont augmenté, en valeur réel, entre ces deux années de référence dans 9 des 12 pays qui ont fourni des données, mais ont diminué dans les 3 autres. La plus forte hausse s'observe en Hongrie et en Pologne, où les salaires de 2013/14 sont supérieurs de 5 % environ à ceux de 2012/13, et au Chili, où ils ont augmenté

de plus de 7 % durant cette période. La plus forte baisse s'observe quant à elle en Slovaquie, où les salaires de 2013/14 sont inférieurs de 1.5 % à ceux de 2012/13. L'évolution des salaires des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire peut refléter des changements non seulement dans les barèmes salariaux, mais aussi dans la répartition des enseignants au bas et au sommet des barèmes.

Neuf pays ont fourni des données sur les salaires des professeurs à temps plein lors des années académiques 2012/13 et 2013/14. Entre ces deux années académiques, ces salaires ont augmenté en valeur réelle dans huit pays, mais ont diminué dans un autre. C'est aux États-Unis, en Hongrie, en Pologne et en République tchèque que les salaires des professeurs à temps plein ont le plus augmenté. Dans tous ces pays, les salaires de 2013/14 sont supérieurs de 4 % environ à ceux de 2012/13. Au Royaume-Uni, les professeurs à temps plein ont perçu en 2013/14 un salaire inférieur de 1 % à celui de 2012/13.

Qualifications minimales et typiques

Le salaire statutaire des enseignants varie non seulement selon leur niveau d'enseignement ou leur ancienneté, mais également selon leur niveau de qualification.

Les qualifications minimales requises pour enseigner à un niveau d'enseignement donné renvoient à la nature et à la durée de la formation à suivre pour enseigner à ce niveau (voir l'indicateur D6 dans OCDE, 2014), et non aux conditions à réunir pour obtenir le titre d'enseignant accrédité ou agréé dans le secteur public, qui peuvent par exemple consister à se soumettre à une période probatoire. Le niveau typique des qualifications des enseignants correspond au niveau de la formation que la plupart des enseignants ont suivie et aux qualifications dont la plupart d'entre eux sont titulaires, y compris les certificats et titres qui leur ont été délivrés alors qu'ils exerçaient déjà la profession d'enseignant. La définition varie selon les pays (voir l'encadré D3.2).

Encadré D3.2. Qualifications typiques des enseignants

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les enseignants doivent être diplômés d'un niveau d'enseignement spécifique ou être titulaires d'un titre particulier, voire de plusieurs qualifications. Les enseignants titulaires des qualifications typiques réunissent généralement plusieurs conditions, outre celle d'être diplômés du niveau d'enseignement typique (voir les différences de qualification minimales et typiques entre les pays à l'annexe 3). Très souvent, les enseignants doivent suivre une formation, acquérir de l'expérience pratique et/ou apporter la preuve qu'ils sont compétents durant une période probatoire avant d'être pleinement habilités à enseigner. Ils doivent parfois également réunir d'autres conditions, par exemple réussir des concours, pour pouvoir enseigner à des niveaux supérieurs, atteindre un échelon salarial supérieur ou assumer de plus grandes responsabilités dans le système scolaire. Les conditions à réunir peuvent en outre varier selon le niveau d'enseignement où les enseignants exercent (pour de plus amples informations, voir l'indicateur D6 dans OCDE, 2014).

Ainsi, les qualifications minimales requises pour accéder à la profession d'enseignant ne sont pas nécessairement celles dont la plupart des enseignants sont titulaires. Dans plusieurs systèmes d'éducation, l'enseignant « typique » est très vraisemblablement passé par des processus de certification et d'accréditation grâce auxquels il fait plus que réunir les conditions minimales et a certainement atteint un échelon salarial donné. C'est pourquoi l'on parle de « qualifications typiques » des enseignants, lesquelles varient selon les pays et les systèmes d'éducation.

Des différences s'observent souvent entre les qualifications minimales et typiques des enseignants dans les pays qui viennent de changer d'orientations politiques ou de modifier leur législation, et où les conditions d'accès à la profession d'enseignant ont été assouplies ou durcies. Elles peuvent aussi s'observer dans les systèmes où les activités de développement professionnel influent sur la définition des qualifications des enseignants et sur leur salaire, ainsi que dans les systèmes où plusieurs types de qualifications (types de diplômes ou niveaux de formation selon la CITE) ou de parcours permettent de commencer à exercer la profession d'enseignant. Ces différences peuvent aussi être des indicateurs de la progression des enseignants durant leur carrière.

Toutefois, le salaire des enseignants ne varie pas nécessairement selon qu'ils ont les qualifications minimales ou typiques, loin s'en faut (dans les pays où de nombreux enseignants sont titulaires des qualifications minimales, les qualifications minimales peuvent correspondre aux qualifications typiques). Dans 16 des 34 pays dont les données sont disponibles, il n'y a pas de différence salariale entre les enseignants selon qu'ils ont les qualifications minimales ou typiques tout au long de leur carrière. Dans les 18 autres pays, le salaire statutaire des enseignants peut varier selon que leurs qualifications sont minimales ou typiques, du moins dans un niveau d'enseignement et à un moment de leur carrière, c'est-à-dire en début de carrière, après 10 ou 15 ans d'exercice et à l'échelon maximal du barème (voir le tableau D3.1a et le tableau D3.1b, disponible en ligne).

Au Chili, en Irlande, en Israël, au Mexique et en République slovaque (dans l'enseignement primaire et le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), les enseignants perçoivent tous le même salaire en début de carrière. Ce n'est qu'après quelques années d'exercice que leur salaire commence à se différencier selon qu'ils ont les qualifications minimales ou typiques. En Belgique (Communauté française), au Canada, en Colombie, aux États-Unis et en République tchèque, les enseignants titulaires des qualifications typiques perçoivent un salaire statutaire supérieur à celui des enseignants titulaires des qualifications minimales durant toute leur carrière, même en début de carrière, et à tous les niveaux d'enseignement dont les données sont disponibles. Il en va de même en Australie, sauf à l'échelon maximal du barème, où le salaire des enseignants ne dépend généralement pas de leurs qualifications. En Norvège, les enseignants titulaires des qualifications typiques perçoivent un salaire statutaire plus élevé durant toute leur carrière et à tous les niveaux d'enseignement, sauf dans l'enseignement préprimaire, où il n'existe pas de différence entre les qualifications minimales et typiques. En Pologne, les enseignants titulaires des qualifications typiques perçoivent un salaire statutaire plus élevé que les enseignants titulaires des qualifications minimales à tous les niveaux d'enseignement, sauf dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, car un diplôme de master (niveau 7 de la CITE) est exigé pour enseigner à ce niveau, mais pas aux niveaux inférieurs (voir le tableau D3.1a et le tableau D3.1b, disponible en ligne).

Les différences de salaire statutaire peuvent être considérables entre les enseignants titulaires des qualifications typiques ou minimales, après 15 ans d'exercice. Elles vont ainsi de 10 % ou moins en Australie, au Chili, en Espagne (dans le premier cycle de l'enseignement secondaire), en Irlande, en Israël et en Nouvelle-Zélande, à plus de 30 % en Angleterre (Royaume-Uni), en Belgique (Communauté française, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, après 10 ans d'exercice), en Pologne (dans l'enseignement préprimaire et primaire, après 15 ans d'exercice ou à l'échelon maximal) (voir le tableau D3.1a et le tableau D3.1b, disponible en ligne).

Salaire des enseignants en début de carrière et à l'échelon maximal du barème

En matière de recrutement des enseignants, les systèmes d'éducation sont en concurrence avec d'autres secteurs d'activité qui cherchent également à attirer des diplômés de grande qualité. Des études ont montré que les salaires et les autres débouchés influencent sur l'attractivité de la profession d'enseignant (Santiago, 2004). Le niveau de salaire des enseignants en début de carrière par rapport à d'autres professions, et sa progression probable, interviennent beaucoup dans la décision d'un diplômé de devenir enseignant.

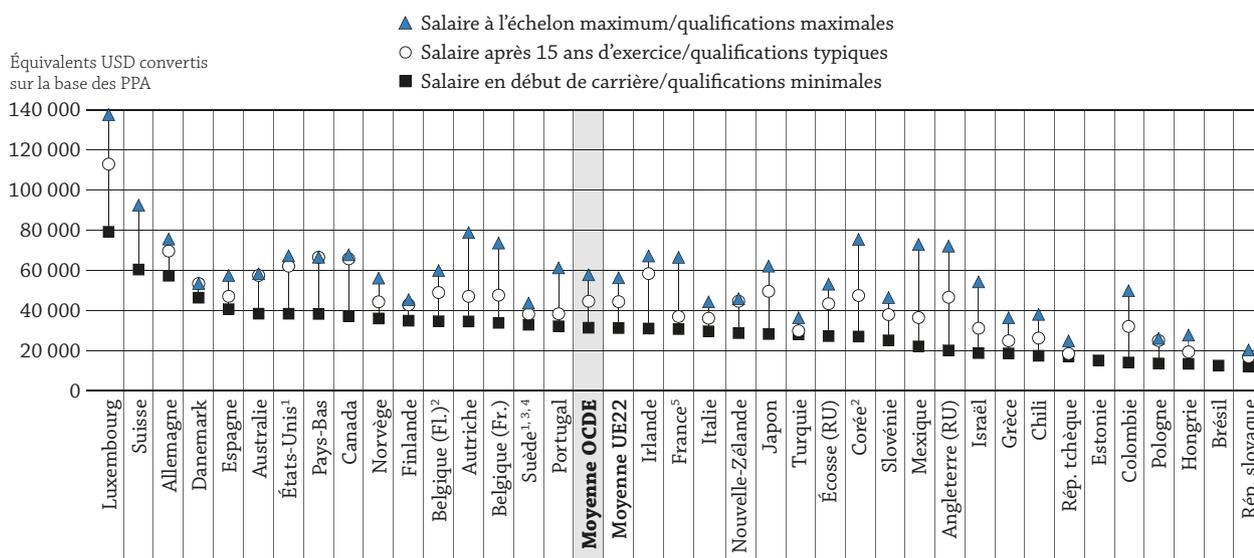
Les pays qui cherchent à étoffer leur corps enseignant, en particulier ceux où les enseignants sont vieillissants ou dont la population en âge d'être scolarisée augmente, pourraient envisager d'agir sur les salaires de base et sur les perspectives de carrière. Toutefois, afin de préserver la qualité du corps enseignant, des efforts s'imposent non seulement pour recruter les enseignants les plus qualifiés et compétents, mais aussi pour les maintenir dans la profession.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants titulaires des qualifications minimales gagnent 31 220 USD en moyenne, en début de carrière. Leur salaire en début de carrière va de moins de 15 000 USD au Brésil, en Estonie, en Hongrie, en Pologne et en République slovaque, à plus de 40 000 USD en Allemagne, au Danemark et en Espagne, et même à plus de 60 000 USD en Suisse et à près de 80 000 USD au Luxembourg. En moyenne, les enseignants titulaires des qualifications maximales gagnent 57 602 USD à l'échelon maximal du barème. Le salaire des enseignants à l'échelon maximal va de moins de 25 000 USD en République slovaque et en République tchèque, à 75 000 USD ou plus en Allemagne, en Autriche et en Corée, et même à plus de 90 000 USD en Suisse et de 130 000 USD au Luxembourg.

La comparaison de l'étendue du barème salarial statutaire, entre le salaire en début de carrière (avec qualifications minimales) et le salaire à l'échelon maximal (avec qualifications maximales) montre que la plupart des pays et économies où le salaire en début de carrière est inférieur à la moyenne de l'OCDE comptent aussi parmi ceux où le salaire à l'échelon maximal est inférieur à la moyenne de l'OCDE. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire,

l'Angleterre (Royaume-Uni), la Corée, le Japon et le Mexique font figures d'exception : le salaire des enseignants y est inférieur de 10 % au moins à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais y est supérieur de 7 % à 30 % à l'échelon maximal. C'est l'inverse qui s'observe au Danemark, en Espagne, en Finlande et en Norvège : le salaire des enseignants y est supérieur de 10 % au moins à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais y est inférieur à l'échelon maximal du barème (voir le graphique D3.2 et le tableau D3.6, disponible en ligne). Ces différences s'expliquent par le fait que le barème salarial est relativement plat dans un certain nombre de pays. Le salaire varie par exemple de 30 %, voire moins, entre le début de carrière et l'échelon maximal du barème au Danemark, en Finlande (dans l'enseignement préprimaire), en Norvège (dans l'enseignement préprimaire) et en Suède (dans l'enseignement préprimaire).

Graphique D3.2. Salaire des enseignants du premier cycle du secondaire à différentes étapes de leur carrière (2014)
 Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA



1. Salaire effectif de base.
2. Salaire à l'échelon maximum avec les qualifications typiques au lieu des qualifications maximales.
3. Salaire à l'échelon maximum avec les qualifications minimales au lieu des qualifications maximales.
4. Données de 2013.
5. Inclut la moyenne des primes fixes au titre des heures supplémentaires.

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant du salaire en début de carrière des enseignants du premier cycle du secondaire ayant les qualifications minimales.

Source : OCDE. Tableau D3.1a, et tableaux D3.1b et D3.6, disponibles en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933399015>

À défaut de bonnes incitations financières, il risque d'être plus difficile de retenir les enseignants qui approchent du sommet de l'échelle barémique. Toutefois, resserrer l'échelle barémique peut présenter des avantages. Les organisations où les écarts de salaire entre les membres du personnel sont moins grands peuvent ainsi bénéficier d'une plus grande fluidité des informations, et de davantage de confiance et de collégialité entre leurs collaborateurs.

Par contraste, le salaire des enseignants passe au moins du simple au double entre le début de carrière et l'échelon maximal du barème en Belgique (Communauté française), au Chili, en Corée et en Israël (à tous les niveaux d'enseignement), en Pologne (dans l'enseignement préprimaire et primaire), en Irlande et au Japon (dans l'enseignement primaire et secondaire), en Autriche et en France (dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) et en Hongrie (dans le premier cycle de l'enseignement secondaire). Le salaire à l'échelon maximal représente plus du triple du salaire en début de carrière en Angleterre (Royaume-Uni, en Colombie et au Mexique (sauf dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) (voir le graphique D3.2 et le tableau D3.6, disponible en ligne).

À l'échelon maximal du barème, la prime salariale versée au titre d'une qualification supérieure varie aussi entre les pays. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants au sommet de l'échelle barémique gagnent autant qu'ils soient titulaires des qualifications minimales ou maximales dans 11 des 34 pays et économies dont les données sur les deux catégories d'enseignants sont disponibles, mais ils gagnent au moins 25 % de plus s'ils sont titulaires des qualifications maximales en Belgique (Communauté française), en Colombie, en France, en Israël, en Norvège, en République slovaque et en République tchèque. L'écart de salaire entre ces deux catégories d'enseignants est le plus important en Angleterre (Royaume-Uni) et au Mexique : au sommet de l'échelle barémique, les enseignants gagnent, à ancienneté égale, au moins le double s'ils sont titulaires des qualifications maximales plutôt que des qualifications minimales. En Angleterre (Royaume-Uni), cet écart reflète l'augmentation salariale à laquelle peuvent prétendre les enseignants accédant au barème salarial de « Leading Practitioner ». Des tendances similaires s'observent dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir les tableaux D3.1b et D3.6, disponibles en ligne).

Lors de l'analyse des barèmes salariaux des enseignants, il importe de garder présent à l'esprit le fait que les qualifications « minimales » et « maximales » ne concernent pas tous les enseignants, qui peuvent être titulaires de qualifications d'un autre niveau (voir le pourcentage d'enseignants titulaires des qualifications minimales ou typiques dans le tableau X2.5), que les enseignants n'atteignent pas tous l'échelon maximum et que peu d'entre eux sont titulaires des qualifications maximales.

Ancienneté et barèmes salariaux des enseignants

Le régime salarial des enseignants donne la mesure des encouragements financiers qui leur sont accordés à différents stades de leur carrière. La compensation différée, qui incite les travailleurs à rester fidèles à leur employeur, à ne pas abandonner leur profession et à atteindre les objectifs de performance qui leur sont fixés, est également intégrée dans les barèmes salariaux des enseignants. Les indicateurs de l'OCDE sur le salaire des enseignants se limitent à quatre stades des barèmes salariaux : le salaire en début de carrière, après 10, puis 15 ans d'exercice et, enfin, à l'échelon maximum. Rappelons que dans certains pays, des qualifications supérieures au niveau minimum requis peuvent influencer sur les différences de salaire en début de carrière et à l'échelon maximal, et qu'elles peuvent également valoir l'octroi de primes.

Dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants progresse au cours de leur carrière (à un niveau donné de qualification), mais dans des proportions différentes selon les pays. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants titulaires des qualifications typiques gagnent en moyenne 28 % et 37 % de plus après 10 ans et 15 ans d'exercice qu'en début de carrière. En moyenne, ils gagnent 65 % de plus à l'échelon maximum du barème (qu'ils atteignent en moyenne après 24 ans d'exercice) qu'en début de carrière. Les enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire doivent enseigner pendant 35 ans au moins pour atteindre le sommet de l'échelle barémique en Corée, en Espagne, en Grèce, en Israël et en Italie. Par contraste, ils ne doivent enseigner que pendant six à neuf ans pour y parvenir en Australie, en Colombie et Écosse (Royaume-Uni) (voir les tableaux D3.1a et D3.3a).

Salaires statutaires par heure d'enseignement

Comme le nombre d'heures de cours varie sensiblement entre les pays ainsi qu'entre les niveaux d'enseignement, les différences de salaire statutaire peuvent donner lieu à des différences de salaire par heure d'enseignement. Le salaire statutaire moyen par heure d'enseignement des enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif s'établit à 55 USD dans l'enseignement primaire, à 65 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 74 USD en filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Les salaires les moins élevés par heure d'enseignement s'observent au Chili, en République slovaque et en République tchèque (sauf dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), où ils ne représentent pas plus de 30 USD. Par contraste, le salaire par heure d'enseignement est égal ou supérieur à 90 USD dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Allemagne, et dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Belgique (Communautés flamande et française), au Danemark, au Japon et en Norvège. Il passe la barre des 120 USD au Luxembourg à tous les niveaux d'enseignement. Dans l'enseignement préprimaire, le salaire statutaire moyen par heure d'enseignement des enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 années d'exercice à leur actif s'établit à 44 USD, contre moins de 30 USD dans un tiers environ des pays à l'étude (voir le tableau D3.3a).

Dans l'ensemble, le salaire par heure de cours est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire, même dans les pays où le salaire statutaire est équivalent entre ces deux niveaux d'enseignement, car les enseignants donnent moins d'heures de cours dans l'enseignement secondaire (voir l'indicateur D4). En moyenne,

dans les pays de l'OCDE, les enseignants gagnent environ 35 % de plus par heure d'enseignement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. Cet écart de rémunération est nul en Écosse (Royaume-Uni), contrairement au Danemark, où les enseignants gagnent 91 % de plus par heure de cours s'ils sont en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire plutôt que dans l'enseignement primaire (voir le tableau D3.3a).

Toutefois, l'écart de salaire par heure d'enseignement entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire se comble en tout ou partie si le facteur de comparaison est le salaire par heure de travail. Au Portugal, par exemple, l'écart de rémunération par heure de cours représente 23 % entre l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, alors que le salaire statutaire et le temps de travail sont équivalents à ces deux niveaux d'enseignement. Cet écart s'explique par le fait que les enseignants consacrent une plus grande partie de leur temps de travail à donner cours dans l'enseignement primaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D4.1).

Évolution depuis 2000

Entre 2000 et 2014, les salaires statutaires des enseignants titulaires des qualifications typiques ont augmenté en valeur réelle dans la plupart des pays dont les données de cette période sont disponibles. Échappent à ce constat l'Angleterre (Royaume-Uni), le Danemark (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) et la France, où le salaire des enseignants a diminué d'environ 9 % à 11 %, la Grèce, où il a diminué de 18 %, et l'Italie (dans l'enseignement primaire et secondaire), où le salaire des enseignants a légèrement diminué (de moins de 2 %) en valeur réelle. Parmi les autres pays, ceux où les salaires ont le plus augmenté (d'au moins 20 % durant la période à l'étude) sont l'Écosse (Royaume-Uni) (dans l'enseignement préprimaire), les États-Unis (dans l'enseignement préprimaire et primaire), la Hongrie (de l'enseignement préprimaire au deuxième cycle de l'enseignement secondaire), l'Irlande (dans l'enseignement primaire et secondaire), Israël (de l'enseignement préprimaire au premier cycle de l'enseignement secondaire), le Mexique (de l'enseignement préprimaire au premier cycle de l'enseignement secondaire) et la Turquie (dans l'enseignement préprimaire et primaire). Cette augmentation est supérieure à 40 % en Écosse (Royaume-Uni) dans l'enseignement préprimaire (voir le tableau D3.5a).

Entre 2005 et 2014, période pour laquelle trois quarts des pays de l'OCDE disposent de données comparables, les salaires ont augmenté en valeur réelle dans plus de la moitié de ces pays. En moyenne, dans les pays dont les données de 2005 et 2014 sont disponibles, les salaires ont augmenté de 4 % dans l'enseignement primaire, de 3 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et de 1 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Pologne, les salaires ont progressé de plus de 20 % dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire – sous l'effet de la mise en œuvre en 2007 d'un programme gouvernemental visant à augmenter les salaires des enseignants de façon progressive entre 2008 et 2013, et à améliorer la qualité de l'enseignement en attirant les meilleurs enseignants par le biais d'incitations financières –, mais aussi en Israël (dans l'enseignement préprimaire et primaire, et le premier cycle de l'enseignement secondaire), au Luxembourg (dans l'enseignement préprimaire et primaire) et en Turquie (dans l'enseignement préprimaire et primaire).

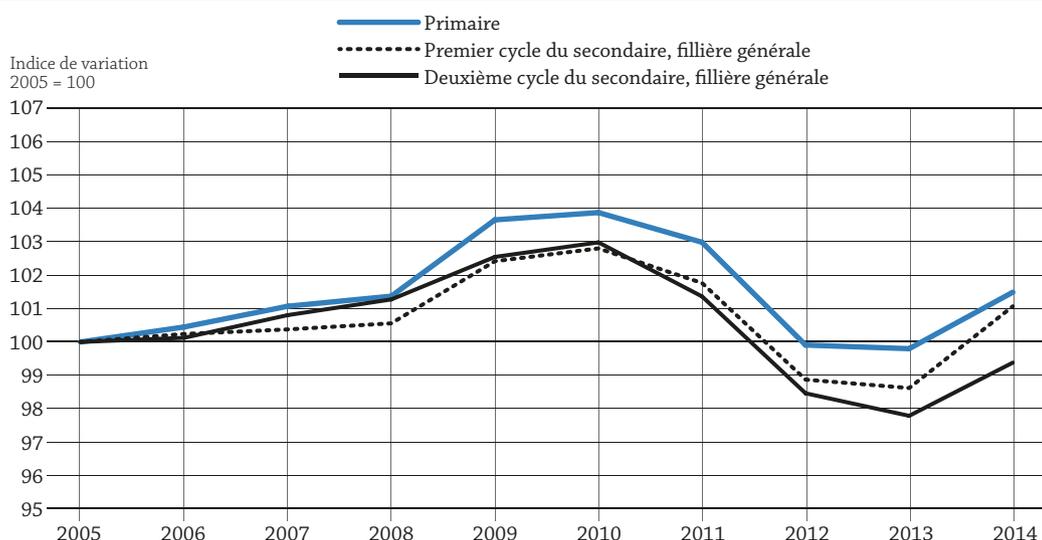
Dans la plupart des pays, les salaires des enseignants ont augmenté dans une mesure similaire dans l'enseignement primaire et le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Israël et le Luxembourg font figures d'exception. En Israël, les salaires ont augmenté de plus de 40 % dans l'enseignement préprimaire, de 27 % dans l'enseignement primaire, de 37 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et de 13 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Luxembourg, ils ont augmenté de plus de 45 % dans l'enseignement préprimaire et primaire, mais de 17 % dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Israël et au Luxembourg, la différence de l'indice de variation du salaire des enseignants entre l'enseignement primaire et secondaire s'explique par les réformes mises en œuvre pour accroître le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement primaire. En Israël, elle est due en grande partie à la mise en œuvre progressive, à compter de 2008, de la réforme « Nouvel Horizon » après l'accord intervenu entre les autorités en charge de l'éducation et le syndicat israélien des enseignants (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire). Cette réforme prévoit entre autres une augmentation du salaire des enseignants contre une augmentation de leur temps de travail (voir l'indicateur D4). Cette réforme a concerné un pourcentage d'enseignants en équivalents temps plein égal à 93 % dans l'enseignement préprimaire, à 97 % dans l'enseignement primaire et à 92 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire durant l'année académique 2013/14. La même année, une réforme comparable (*Oz Letmura*) a été lancée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; elle a concerné 31 % des enseignants en équivalents temps plein lors de l'année académique 2013/14.

Par contraste, depuis 2005, les salaires des enseignants ont diminué de 30 % en Grèce et de plus de 10 % en Angleterre (Royaume-Uni) et au Portugal dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire, ainsi qu'en Hongrie dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Ces évolutions générales des salaires des enseignants entre 2005 et 2014 dans les pays de l'OCDE occultent toutefois des variations intervenues à des moments différents après la crise économique de 2008. En moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données pour cette période, les salaires ont été soit gelés, soit revus à la baisse entre 2009 et 2013, avant de recommencer à augmenter (voir le graphique D3.3 ; pour de plus amples informations, voir l'encadré D3.3 dans OCDE, 2015). La période allant de 2010 à 2014 est donc particulièrement intéressante pour analyser l'évolution des salaires des enseignants au lendemain de la crise.

Graphique D3.3. Évolution du salaire des enseignants des pays de l'OCDE (2005-14)

Indice moyen de variation dans les pays de l'OCDE, parmi ceux disposant de données sur les salaires statutaires pour l'ensemble des années de référence, pour les enseignants ayant 15 ans d'exercice et les qualifications minimales (2005 = 100, prix constants)



Source : OCDE. Tableau D3.5b, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm). StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933399029>

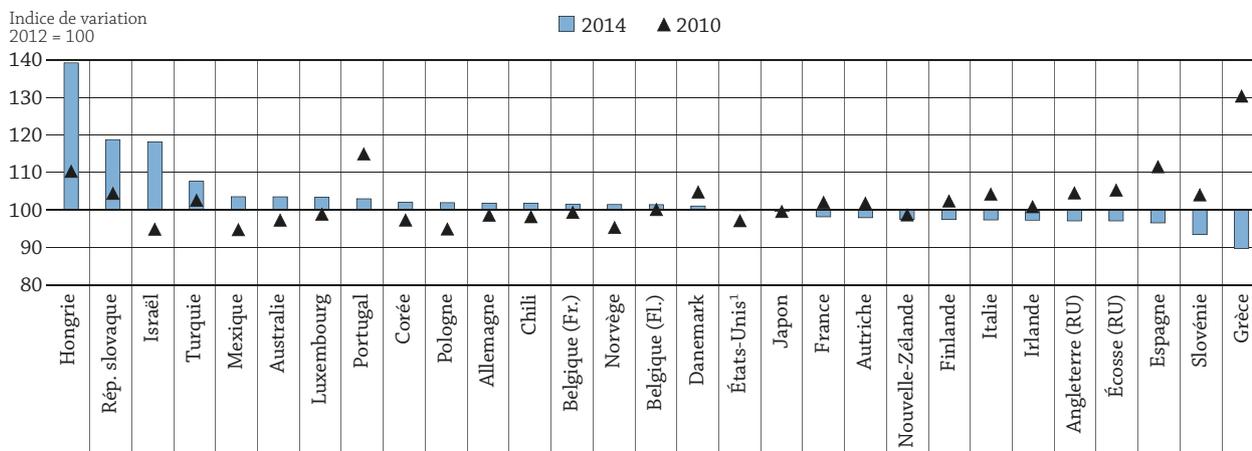
Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les salaires statutaires ont évolué de façon différente dans les 29 pays dont les données de 2010, de 2012 et de 2014 sont disponibles (voir le graphique D3.4). Dans la plupart des pays, ils ont soit augmenté entre 2010 et 2012, et entre 2012 et 2014, soit diminué durant ces deux périodes. Ils ont diminué de façon continue dans près d'un tiers des pays et économies, tous européens, à savoir en Angleterre (Royaume-Uni), en Autriche, en Écosse (Royaume-Uni), en Espagne, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Italie et en Slovénie, mais ont augmenté sans discontinuer dans plus d'un tiers des pays (non européens pour la plupart).

Dans un petit groupe de pays (le Danemark, la Hongrie, le Portugal, la République slovaque et la Turquie), les salaires statutaires ont diminué entre 2010 et 2012, puis augmenté entre 2012 et 2014. En Hongrie, en République slovaque et en Turquie, la baisse des salaires intervenue entre 2010 et 2012 a été compensée par une hausse plus forte entre 2012 et 2014. Au Danemark et au Portugal, la hausse des salaires intervenue entre 2012 et 2014 n'a pas compensé leur forte baisse entre 2010 et 2012, de sorte que les salaires sont moins élevés en 2014 qu'en 2010 (en particulier au Portugal) (voir le graphique D3.4).

L'analyse proposée ci-dessus au sujet de l'évolution des salaires porte sur les enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif (ce qui correspond aux salaires des enseignants en milieu de carrière). Cependant, certains enseignants peuvent voir leur salaire progresser plus rapidement à d'autres stades de leur carrière. Des pays en proie à une pénurie d'enseignants peuvent ainsi adopter des politiques ciblées pour améliorer l'attractivité de la profession d'enseignant, en augmentant par exemple leur salaire de début de carrière (OCDE, 2005). En France, le salaire des enseignants en début de carrière a par exemple augmenté en 2010 et en 2011.

Graphique D3.4. Évolution du salaire statutaire des enseignants du premier cycle du secondaire (2010, 2012 et 2014)

Indice de variation entre 2010 et 2014 (2012 = 100, prix constants) du salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice et les qualifications typiques



1. Salaire effectif de base.

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant de l'indice de variation, entre 2012 et 2014, du salaire statutaire des enseignants du premier cycle du secondaire ayant 15 ans d'exercice.

Source : OCDE. Tableau D3.5a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933399036>

Formation du salaire de base et autres compléments : incitations et allocations

Les salaires statutaires des enseignants, qui sont basés sur des barèmes, ne sont qu'une composante de leur rémunération totale. Les systèmes d'éducation accordent aussi aux enseignants des compléments, des primes, des incitations et autres avantages. Il peut s'agir d'avantages en espèces et/ou en nature, par exemple la réduction du nombre d'heures de cours à donner. Les décisions relatives aux critères retenus dans la formation du salaire de base sont prises à des niveaux différents (voir le tableau D3.8, disponible en ligne).

Les critères relatifs à ces avantages varient selon les pays. Dans la grande majorité des pays, les missions principales des enseignants (enseigner, préparer les cours, corriger les copies des élèves, participer aux travaux administratifs, communiquer avec les parents, superviser les élèves et collaborer avec des collègues) sont rarement prises en considération dans l'octroi de primes ou de compléments de salaire (voir le tableau D3.7). Les enseignants qui assument d'autres responsabilités peuvent toutefois souvent prétendre à des avantages sous une forme ou sous une autre. Dans la moitié environ des pays et économies dont les données sur les enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire sont disponibles, les enseignants qui participent à la gestion de leur établissement en plus de leur charge d'enseignement reçoivent une compensation, sous la forme soit d'une réduction de leur horaire de cours, comme au Chili, au Danemark, en Finlande, au Luxembourg, au Portugal et en République slovaque, soit d'un complément de salaire annuel, comme en Angleterre (Royaume-Uni), en Corée, au Canada (dans certains territoires/provinces), en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, au Japon et en Norvège. Il est également courant d'accorder des compléments de salaire, annuels ou occasionnels, aux enseignants qui s'occupent de plus de classes ou qui donnent plus de cours que prévu dans leur contrat de travail à temps plein, qui sont professeurs principaux ou qui s'acquittent de missions spéciales, consistant par exemple à former les futurs enseignants (voir le tableau D3.7).

Des compléments de salaire peuvent également être versés ponctuellement aux enseignants qui se distinguent par une performance remarquable : c'est le cas en Corée, en Estonie, en Israël, au Japon, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Turquie (mais les primes de performance peuvent également être attribuées sous la forme d'une augmentation du salaire de base, comme c'est le cas en Angleterre [Royaume-Uni], en France, en Hongrie et au Mexique). Les enseignants peuvent aussi recevoir des primes s'ils enseignent dans des conditions particulières, prennent en charge des élèves ayant des besoins spécifiques d'éducation dans des établissements classiques, ou sont en poste dans des régions reculées ou dans des quartiers huppés ou défavorisés (voir le tableau D3.7).

Salaire effectif moyen des enseignants

Contrairement au salaire statutaire, le salaire effectif des enseignants peut comprendre des avantages financiers tels que les primes annuelles, les primes au titre des résultats, ainsi que les montants versés pendant les vacances, les congés de maladie et d'autres avantages salariaux. Ces primes et avantages peuvent représenter un complément considérable au salaire de base. Le salaire effectif moyen des enseignants est influencé par la mesure dans laquelle le système de rémunération prévoit le versement de primes et d'allocations, en plus d'autres facteurs tels que l'ancienneté ou le niveau de qualification (voir l'encadré D3.3). Les différences entre le salaire statutaire des enseignants et leur salaire effectif moyen sont également liées à la répartition des enseignants par ancienneté et niveau de qualification, ces deux facteurs ayant une incidence sur le niveau de salaire des enseignants.

Encadré D3.3. Salaire effectif moyen, selon le groupe d'âge et le sexe

En moyenne, les salaires effectifs sont plus élevés de 37 % à 40 % chez les enseignants plus âgés (ceux âgés de 55 à 64 ans) que chez les enseignants plus jeunes (ceux âgés de 25 à 34 ans) dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire. La différence de salaire entre les groupes d'âge varie considérablement entre les pays/économies. Elle est inférieure à 30 % à tous les niveaux d'enseignement en Angleterre (Royaume-Uni), au Danemark, en Finlande, en Italie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en République tchèque et en Suède, mais égale ou supérieure à 53 % en Autriche, au Chili, en Grèce, en Israël, au Luxembourg et en Slovaquie.

La comparaison des revenus du travail entre les enseignants et les autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire montre que la rémunération évolue à un rythme moins soutenu chez les enseignants que chez les autres travailleurs, et que la profession d'enseignant est moins attractive à l'âge venant. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'écart de salaire effectif entre les enseignants et les autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé – de 8 à 9 points de pourcentage environ – chez les plus jeunes (les 25-34 ans) que chez les plus âgés (les 55-64 ans). Ce différentiel salarial varie toutefois fortement entre les pays. Au Chili, en Hongrie et au Luxembourg, l'écart entre les salaires effectifs des enseignants de l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire et les revenus du travail des autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé chez les adultes plus âgés.

Il ressort de la comparaison des salaires effectifs entre les enseignants et les enseignantes que les différences entre les sexes sont faibles – elles représentent au plus 3 %, en moyenne, dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire. En moyenne, les enseignantes gagnent un peu plus que les enseignants dans l'enseignement préprimaire, et un peu moins qu'eux dans l'enseignement primaire et le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Des différences plus marquées entre les sexes ressortent de la comparaison des revenus du travail à niveau égal de formation entre les enseignants et d'autres actifs occupés parmi les 25-64 ans. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, parmi les hommes âgés de 25 à 64 ans, les enseignants perçoivent un salaire effectif qui représente entre 64 % (dans l'enseignement préprimaire) et 81 % (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) des revenus du travail d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année. La comparaison entre les salaires effectifs des enseignants et les revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire qui exercent une autre profession montre que le ratio des enseignantes est supérieur de 25 points de pourcentage à celui des enseignants dans l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire. Ce ratio plus favorable aux enseignantes montre que, par comparaison avec d'autres professions, la profession d'enseignant est plus attractive pour les femmes que pour les hommes, mais est aussi révélateur de la persistance des inégalités salariales entre les hommes et les femmes sur le marché du travail (voir les tableaux D3.2a et D3.4, et les tableaux D3.2b et c, disponibles en ligne).

En moyenne, le salaire effectif des enseignants âgés de 25 à 64 ans s'établit à 37 274 USD dans l'enseignement préprimaire, à 41 476 USD dans l'enseignement primaire, à 43 961 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 46 575 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Parmi les 25 pays de l'OCDE disposant de données à la fois sur les salaires statutaires des enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif et sur les salaires effectifs des enseignants âgés de 25 à 64 ans, les salaires effectifs annuels sont supérieurs de 10 % à 40 % aux salaires statutaires dans environ un tiers

D3

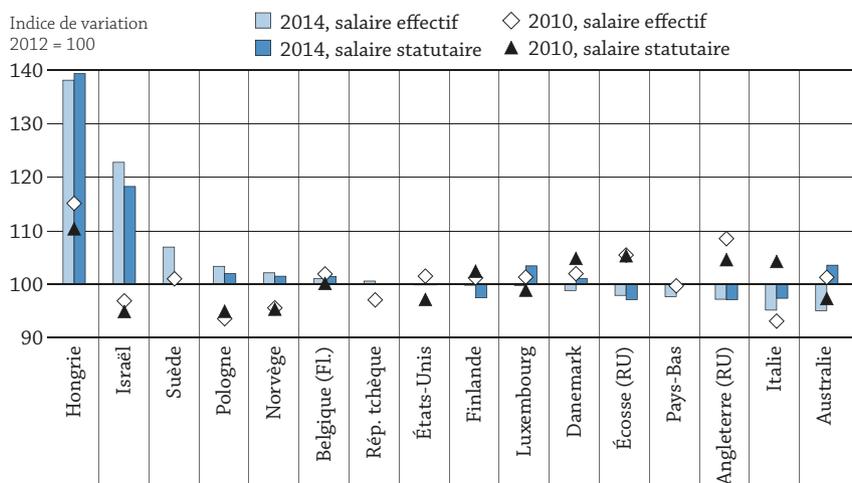
des pays, à savoir en Autriche, au Danemark (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Finlande (dans l'enseignement primaire et secondaire), en France (dans l'enseignement secondaire), en Hongrie, en Israël, en Pologne (dans l'enseignement primaire et secondaire), en République slovaque et en République tchèque. Par contraste, les salaires effectifs annuels sont inférieurs de plus de 10 % aux salaires statutaires dans l'enseignement préprimaire en Australie et en Slovénie, et dans l'enseignement préprimaire et primaire au Luxembourg (voir les tableaux D3.1a et D3.4), tendance que pourrait expliquer le nombre d'enseignants jeunes et/ou moins expérimentés à ces niveaux d'enseignement.

Dans certains pays, les salaires effectifs moyens des enseignants varient davantage entre les niveaux d'enseignement que les salaires statutaires des enseignants titulaires des qualifications typiques ayant 15 ans d'exercice à leur actif. En République tchèque, par exemple, les salaires statutaires sont 7 % plus élevés, mais les salaires effectifs 21 % plus élevés, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire. L'écart de salaire effectif moyen entre les enseignants selon qu'ils sont en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou dans l'enseignement préprimaire est supérieur de 15 points de pourcentage au moins à l'écart de salaire statutaire entre ces deux niveaux d'enseignement en France et en Israël ; il y est même supérieur de 45 points de pourcentage en Slovénie, ce qui s'explique en partie par le fait que les salaires statutaires n'augmentent pas fortement entre l'enseignement préprimaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ces différences s'expliquent en partie par la diversité des primes aux différents niveaux d'enseignement (voir l'annexe 3, disponible en ligne).

Entre 2010 et 2014, les salaires effectifs des enseignants ont évolué d'une façon similaire à leurs salaires statutaires dans la plupart des pays dont les données sur les salaires effectifs et statutaires sont disponibles pour cette période. L'Australie échappe à ce constat : les salaires effectifs y ont diminué entre 2010 et 2012, et entre 2012 et 2014, tandis que les salaires statutaires y ont augmenté durant ces deux périodes (voir le graphique D3.5).

Graphique D3.5. Évolution des salaires effectif et statutaire des enseignants du premier cycle du secondaire (2010, 2012 et 2014)

Indice de variation entre 2010 et 2014 (2012 = 100, prix constants) du salaire effectif des enseignants âgés de 25 à 64 ans, et du salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice et les qualifications typiques



Les pays et économies sont classés par ordre décroissant de l'indice de variation, entre 2012 et 2014, du salaire effectif des enseignants du premier cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableau X2.4f. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933399047>

Différences entre le salaire des enseignants et les revenus du travail des autres diplômés de l'enseignement tertiaire

La décision des jeunes d'entreprendre une formation d'enseignant et la décision des titulaires d'un diplôme d'enseignant de devenir ou de rester enseignant dépendent jusqu'à un certain point de la différence de salaire et de perspectives d'augmentation par rapport à d'autres professions exigeant un niveau comparable de qualification. Dans la plupart des pays de l'OCDE, il faut avoir obtenu un diplôme de fin d'études tertiaires pour enseigner ; les autres professions exigeant un diplôme du même niveau sont donc autant d'alternatives au métier d'enseignant.

Pour comparer les niveaux de salaire et la situation sur le marché du travail entre les pays, le salaire effectif des enseignants est donc rapporté aux revenus du travail d'autres diplômés de l'enseignement tertiaire, en l'occurrence les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Par ailleurs, pour garantir que la comparaison n'est pas faussée par des différences de pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire entre le corps enseignant et les autres professions, les salaires effectifs des enseignants sont rapportés à la moyenne pondérée des revenus du travail des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire (les revenus du travail de ceux-ci sont pondérés en fonction du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans le corps enseignant) (voir la répartition des enseignants entre les niveaux de formation dans le tableau X2.6 à l'annexe 2).

Parmi les 13 pays dont les données sont disponibles (pour certains niveaux de formation au moins), les salaires effectifs des enseignants représentent moins de 60 % des revenus du travail d'autres diplômés du même niveau d'enseignement au Chili (dans l'enseignement préprimaire et primaire, et le premier cycle de l'enseignement secondaire), aux États-Unis (dans l'enseignement préprimaire et primaire) et en République tchèque (dans l'enseignement primaire et secondaire) ; les salaires effectifs des enseignants ne sont équivalents aux revenus du travail d'autres diplômés du même niveau d'enseignement qu'en France et en Nouvelle-Zélande, et ce uniquement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Comme peu de pays disposent de données sur cet indicateur relatif des salaires des enseignants, un second indicateur compare les salaires effectifs de tous les enseignants aux revenus du travail d'autres diplômés de l'enseignement tertiaire (niveaux 5 à 8 de la CITE) qui travaillent à temps plein toute l'année. Ce second indicateur montre que les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire gagnent 74 % des revenus moyens d'autres diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Les enseignants gagnent 81 % de ce revenu de référence dans l'enseignement primaire, 85 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 89 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D3.2a et le graphique D3.1).

Les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne gagnent autant que les autres diplômés de l'enseignement tertiaire que dans 7 des 26 pays dont les données sont disponibles. Dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles, les salaires effectifs des enseignants sont inférieurs aux revenus du travail des autres diplômés de l'enseignement tertiaire à tous les niveaux d'enseignement ou presque. Les salaires relatifs des enseignants sont les plus élevés en Belgique (Communauté flamande, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Finlande (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) et au Luxembourg (dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), où ils sont supérieurs de 10 % au moins aux revenus du travail des autres diplômés de l'enseignement tertiaire. Les salaires effectifs relatifs des enseignants sont les moins élevés en République slovaque et en République tchèque, où dans l'enseignement préprimaire, ils représentent moins de 50 % des revenus du travail des autres diplômés de l'enseignement tertiaire qui travaillent à temps plein toute l'année (voir le tableau D3.2a et le graphique D3.1).

Définitions

Par **salaire effectif des enseignants âgés de 25 à 64 ans**, on entend le salaire annuel moyen, avant impôt, que perçoivent les enseignants âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein. Du point de vue du salarié, il s'agit du salaire brut, car il inclut la part des cotisations de sécurité sociale et de retraite acquittée par les salariés (même si elle est déduite automatiquement par l'employeur du salaire brut du salarié). Les cotisations patronales de sécurité sociale et de retraite ne sont en revanche pas incluses. Sont également inclus dans les salaires effectifs les avantages financiers tels que les primes annuelles, les primes au titre des résultats, ainsi que les montants versés pendant les vacances et les congés de maladie. Les revenus d'autres sources, tels que les prestations sociales, les revenus mobiliers et autres, qui sont sans rapport avec la profession d'enseignant, ne sont pas inclus.

Par définition, un **ajustement au salaire de base** est un écart de salaire entre ce qu'un enseignant donné perçoit comme rémunération et le montant qu'il serait censé percevoir si seule son ancienneté (c'est-à-dire le nombre d'années passées à enseigner) était prise en considération. Les ajustements, qui peuvent être temporaires ou permanents, peuvent réellement favoriser l'avancement d'un enseignant, que ce soit par le biais de l'application d'un autre barème salarial ou du passage à un échelon barémique supérieur.

Les **revenus du travail des autres diplômés de l'enseignement tertiaire** correspondent aux revenus moyens des titulaires d'un diplôme du niveau CITE 5, 6, 7 ou 8 âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Le salaire relatif est calculé sur la base de la dernière année dont les données sur les revenus du travail sont disponibles. Dans les pays où les données sur le salaire des enseignants et les revenus du travail des autres diplômés de l'enseignement tertiaire ne se rapportent pas à la même année de référence – à savoir en Australie, en Belgique,

au Canada, au Chili, en Espagne, en France, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en République tchèque et en Suède –, la valeur de l'indicateur est corrigée en fonction de l'inflation au moyen du déflateur de la consommation privée. Les statistiques de référence concernant les revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire sont reprises à l'annexe 3.

Le **salair e maximal** correspond au salaire annuel prévu à l'échelon le plus élevé du barème applicable aux enseignants travaillant à temps plein et ayant les qualifications maximales (reconnues en termes de rémunération).

Le **salair e des enseignants après 15 ans d'exercice** correspond au salaire annuel des enseignants travaillant à temps plein. Le salaire statutaire correspond au salaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif dont le niveau de formation est égal ou supérieur au niveau minimal requis pour enseigner ou qui sont titulaires des qualifications typiques.

Le **salair e des enseignants en début de carrière** correspond au salaire annuel moyen brut des enseignants travaillant à temps plein et ayant le niveau de formation minimal requis lorsqu'ils commencent à enseigner.

Le **salair e statutaire** est la rémunération prévue dans les barèmes officiels. Le salaire indiqué est le salaire brut (soit la rémunération versée par l'employeur), hors cotisations patronales de sécurité sociale et de retraite, conformément aux barèmes salariaux en vigueur. Le salaire mentionné est celui dit « avant impôt », c'est-à-dire avant les déductions au titre de l'impôt sur le revenu. Dans le tableau D3.3a et le tableau D3.3b disponible en ligne, le salaire par heure d'enseignement est calculé comme suit : le salaire statutaire annuel des enseignants est divisé par le nombre total d'heures d'enseignement par an (voir le tableau D4.1).

Méthodologie

Les données sur le salaire statutaire des enseignants et leurs primes proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2015 sur les enseignants et les programmes. Elles se rapportent à l'année scolaire 2013/14 et sont présentées dans le respect des politiques officielles appliquées dans les établissements publics. Les données sur les revenus du travail des actifs occupés proviennent de la collecte de données habituelle du réseau LSO (*Labour Market and Social Outcomes of Learning*) de l'OCDE.

Les données sur les salaires des enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspondent uniquement à la filière générale.

Évaluer le salaire statutaire des enseignants qui travaillent à temps plein en fonction du nombre d'heures de cours qu'ils donnent par an ne permet pas de tenir compte du temps qu'ils consacrent à d'autres activités. Comme le temps d'enseignement en pourcentage du temps de travail des enseignants varie entre les pays de l'OCDE, la prudence est de mise lors de l'interprétation du salaire statutaire par heure d'enseignement (voir l'indicateur D4). Toutefois, cet indicateur permet d'évaluer le coût du temps que les enseignants passent en classe.

Les salaires bruts des enseignants sont convertis sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée telles qu'elles figurent dans la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*. Avant l'édition de 2012 *Regards sur l'éducation* (OCDE, 2012), les salaires étaient convertis sur la base des PPA pour le PIB. Par voie de conséquence, les salaires des enseignants convertis en équivalents USD (voir le tableau D3.1a et le tableau D3.1b disponible en ligne) ne sont pas directement comparables aux chiffres publiés dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2012. Le tableau D3.5a et le tableau D3.5b (disponible en ligne) donnent des informations sur l'évolution des salaires des enseignants. En complément des salaires des enseignants convertis en équivalents USD sur la base des PPA indiqués dans le tableau D3.1a et le tableau D3.1b (disponible en ligne), les salaires des enseignants sont exprimés en devise nationale à l'annexe 2. La période de référence des salaires des enseignants s'étend du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014. La période de référence des PPA est l'année 2013/14, sauf dans les pays de l'hémisphère sud (par exemple, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) où l'année scolaire commence en janvier et se termine en décembre, et où l'année de référence est l'année civile (c'est-à-dire 2014).

Concernant l'évolution des salaires des enseignants présentée dans le tableau D3.5a et le tableau D3.5b (disponible en ligne), les salaires sont convertis aux prix de 2005 au moyen du déflateur de la consommation privée.

Dans la plupart des pays, la qualification typique des enseignants est déterminée sur la base du principe de la majorité absolue, c'est-à-dire le niveau de qualification de plus de la moitié du corps enseignant. Dans les cas où ce principe ne peut être appliqué, c'est le principe de la majorité relative qui est appliqué, c'est-à-dire le niveau de qualification dominant dans le corps enseignant.

Dans le tableau D3.2a, les ratios entre les salaires des enseignants et les revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année sont calculés sur la base des salaires annuels moyens (primes et allocations comprises) des enseignants âgés de 25 à 64 ans dans les pays dont les données sont disponibles (voir le tableau D3.4). Les ratios sont calculés sur la base de moyennes pondérées (quatre premières colonnes) en fonction du pourcentage d'enseignants diplômés de l'enseignement tertiaire selon la CITE dans chaque pays (voir le tableau X2.6 à l'annexe 2). Ces pourcentages sont utilisés pour calculer les revenus du travail moyens pondérés des diplômés de l'enseignement tertiaire, qui servent de dénominateur dans les ratios (si les données sur les revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire qui travaillent à temps plein toute l'année sont disponibles par niveau de l'enseignement tertiaire selon la CITE). Les ratios ont été calculés dans les pays dont ces données sont disponibles (et lorsque les données sur les revenus du travail font référence à une autre année que 2014 – soit l'année de référence utilisée pour le salaire des enseignants –, on utilise un déflateur à des fins d'ajustement). Les autres ratios indiqués dans les tableaux D3.2a et D3.2c sont calculés sur la base de tous les travailleurs diplômés de l'enseignement tertiaire, et non sur la base de moyennes pondérées. Les revenus du travail des actifs occupés correspondent aux revenus du travail de tous les actifs occupés, y compris les enseignants, durant la période de référence. Comme les enseignants représentent une part importante des actifs occupés dans la plupart des pays, leur niveau de salaire peut affecter les revenus du travail moyens des actifs occupés.

La même procédure a été utilisée dans le tableau D3.2b (disponible en ligne), mais les ratios ont été calculés sur la base des salaires statutaires des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif, et non sur la base de leurs salaires effectifs.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr>.
 OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.
 OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>.
 OCDE (2005), *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Politique d'éducation et de formation, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264018051-fr>.
 Santiago, P. (2004), « The labour market for teachers », in G. Johnes et J. Johnes (éd.), *International Handbook on the Economics of Education*, Edward Elgar, Cheltenham, www.researchgate.net/profile/Jill_Johnes/publication/215785110_The_International_Handbook_on_the_Economics_of_Education/links/09e4150ad0f7e1fee9000000.pdf/download?version=va.

Tableaux de l'indicateur D3

StatLink  http://dx.doi.org/10.1787/888933398933	
Tableau D3.1a	Salaires statutaires des enseignants, sur la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (2014)
WEB Tableau D3.1b	Salaires statutaires des enseignants, sur la base des qualifications minimales, à différentes étapes de leur carrière (2014)
Tableau D3.2a	Salaires effectifs des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire (2014)
WEB Tableau D3.2b	Salaires statutaires des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire (2014)
WEB Tableau D3.2c	Salaires effectifs des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le groupe d'âge et le sexe (2014)
Tableau D3.3a	Comparaison du salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques (2014)
WEB Tableau D3.3b	Comparaison du salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications minimales (2014) ...

	Tableau D3.4	Salaire effectif moyen des enseignants, selon le groupe d'âge et le sexe (2014)
	Tableau D3.5a	Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2014, sur la base des qualifications typiques
WEB	Tableau D3.5b	Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2014, sur la base des qualifications minimales
WEB	Tableau D3.6	Salaire statutaire des enseignants en début de carrière/à l'échelon maximum, sur la base des qualifications minimales/maximales (2014)
	Tableau D3.7	Critères utilisés pour le calcul du salaire de base et de toute autre rémunération supplémentaire versés aux enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement (2014)
WEB	Tableau D3.8	Niveau de l'exécutif statuant sur les critères retenus dans la formation du salaire de base et des compléments de salaire versés aux enseignants, selon le niveau d'enseignement (2014)
WEB	Tableau D3.9	Structure conceptuelle des barèmes salariaux appliqués aux enseignants à temps plein dans les établissements d'enseignement tertiaire publics et privés subventionnés par l'État (2013/14)
WEB	Tableau D3.10	Salaire effectif annuel moyen des enseignants à temps plein dans les établissements d'enseignement tertiaire publics et privés subventionnés par l'État (2013/14)
WEB	Tableau D3.11	Composition du salaire effectif annuel moyen des enseignants à temps plein dans les établissements d'enseignement tertiaire publics et privés subventionnés par l'État (2013/14)

Date butoir pour les données : 20 juillet 2016. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>

Tableau D3.1a. [1/2] Salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (2014)

Salaire annuel des enseignants des établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

D3

	Préprimaire				Primaire			
	Salaire en début de carrière	Salaire après 10 ans d'exercice	Salaire après 15 ans d'exercice	Salaire à l'échelon maximum	Salaire en début de carrière	Salaire après 10 ans d'exercice	Salaire après 15 ans d'exercice	Salaire à l'échelon maximum
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE								
Australie ¹	40 297	57 445	57 445	57 717	39 819	57 246	57 246	57 455
Autriche	m	m	m	m	32 830	38 619	43 276	64 336
Belgique (Fl.)	34 459	43 279	48 757	59 715	34 459	43 279	48 757	59 715
Belgique (Fr.)	33 690	42 130	47 435	58 044	33 690	42 130	47 435	58 044
Canada	m	m	m	m	39 511	63 188	65 543	65 543
Chili	17 250	23 199	26 048	36 457	17 250	23 199	26 048	36 457
République tchèque	16 583	16 790	17 146	18 282	17 080	17 578	18 324	20 853
Danemark ²	40 437	45 898	45 898	45 898	45 909	51 141	52 481	52 481
Angleterre (RU)	27 246	43 140	46 390	46 390	27 246	43 140	46 390	46 390
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande ^{1, 2, 3}	27 566	29 771	29 771	29 771	32 157	37 223	39 456	41 824
France ⁴	27 867	31 865	34 149	50 141	27 867	31 865	34 149	50 141
Allemagne	m	m	m	m	51 584	61 172	63 961	67 998
Grèce	18 408	21 071	24 712	34 776	18 408	21 071	24 712	34 776
Hongrie	13 228	17 858	19 181	25 133	13 228	17 858	19 181	25 133
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	m	m	m	m	30 813	51 949	57 597	64 509
Israël	21 333	27 588	31 286	58 850	18 498	24 322	28 281	49 820
Italie	27 314	30 048	32 995	40 151	27 314	30 048	32 995	40 151
Japon ²	m	m	m	m	28 101	41 740	49 378	61 922
Corée	26 910	40 548	47 352	75 297	26 910	40 548	47 352	75 297
Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg ²	68 121	90 208	108 110	122 059	68 121	90 208	108 110	122 059
Mexique	17 041	22 148	28 262	36 228	17 041	22 148	28 262	36 228
Pays-Bas	36 097	44 847	53 544	53 544	36 097	44 847	53 544	53 544
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	28 541	42 765	42 765	42 765
Norvège	35 409	40 520	40 520	40 520	40 815	44 136	44 136	48 227
Pologne	15 135	20 325	24 828	25 882	15 135	20 325	24 828	25 882
Portugal	31 930	35 270	38 166	61 047	31 930	35 270	38 166	61 047
Écosse (RU)	27 055	43 163	43 163	43 163	27 055	43 163	43 163	43 163
République slovaque	10 583	11 648	12 177	13 128	11 838	14 222	16 663	17 967
Slovénie	24 917	29 594	36 356	41 877	24 917	30 740	37 751	45 187
Espagne	36 405	39 371	41 940	51 304	36 405	39 371	41 940	51 304
Suède ⁵	32 698	35 086	36 128	37 919	32 313	36 060	37 391	42 699
Suisse ⁶	47 641	59 122	m	72 874	52 863	65 938	m	80 882
Turquie	26 964	27 746	28 740	30 862	26 964	27 746	28 740	30 862
États-Unis ⁷	43 255	52 076	59 111	72 087	42 256	54 639	60 266	67 983
Moyenne OCDE	29 494	36 491	39 245	47 826	31 028	39 673	42 675	51 254
Moyenne UE22	28 934	35 335	38 992	45 170	30 745	38 240	42 285	49 509
Partenaires								
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	17 476	31 871	31 871	35 581	17 476	31 871	31 871	35 581
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m
Lituanie	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : La définition des qualifications typiques des enseignants se fonde sur une acception large, notamment le niveau de formation type dans la CITE et d'autres critères. Veuillez consulter l'encadré D3.2 pour plus d'informations.

1. Le salaire statutaire n'inclut pas la part de cotisations de sécurité sociale et de retraite acquittée par le salarié.
2. Le salaire statutaire inclut la part de cotisations de sécurité sociale et de retraite acquittée par le salarié.
3. Inclut les données relatives à la majorité, c'est-à-dire uniquement les enseignants des jardins d'enfants pour l'éducation préprimaire.
4. Inclut la moyenne des primes fixes au titre des heures supplémentaires pour les enseignants des premier et deuxième cycles du secondaire.
5. Salaire effectif de base pour 2013.
6. Salaire après 11 années d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.
7. Salaire effectif de base.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398940>

Tableau D3.1a. [2/2] **Salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (2014)**

Salaire annuel des enseignants des établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

	Premier cycle du secondaire, filière générale				Deuxième cycle du secondaire, filière générale				
	Salaire en début de carrière	Salaire après 10 ans d'exercice	Salaire après 15 ans d'exercice	Salaire à l'échelon maximum	Salaire en début de carrière	Salaire après 10 ans d'exercice	Salaire après 15 ans d'exercice	Salaire à l'échelon maximum	
	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	
OCDE	Australie ¹	39 804	57 293	57 293	57 478	39 961	56 427	56 427	56 710
	Autriche	34 345	41 718	46 852	66 595	36 043	44 326	50 508	74 536
	Belgique (Fl.)	34 459	43 279	48 757	59 715	43 056	54 949	62 699	75 616
	Belgique (Fr.)	33 690	42 130	47 435	58 044	41 915	53 430	60 934	73 441
	Canada	39 511	63 188	65 543	65 543	39 677	63 508	65 833	65 833
	Chili	17 250	23 199	26 048	36 457	18 236	24 497	27 495	38 448
	République tchèque	17 080	17 578	18 324	20 853	17 080	17 578	18 324	20 853
	Danemark ²	46 188	51 826	53 226	53 226	46 033	58 317	58 317	58 317
	Angleterre (RU)	27 246	43 140	46 390	46 390	27 246	43 140	46 390	46 390
	Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Finlande ^{1, 2, 3}	34 730	40 201	42 613	45 170	36 828	44 230	45 999	48 759
	France ⁴	30 532	34 530	36 814	52 981	30 820	34 819	37 103	53 300
	Allemagne	57 131	66 647	69 431	75 422	60 305	70 339	73 632	84 116
	Grèce	18 408	21 071	24 712	34 776	18 408	21 071	24 712	34 776
	Hongrie	14 494	17 858	19 181	25 133	14 494	19 567	21 016	27 538
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	30 813	53 903	58 190	65 102	30 813	53 903	58 190	65 102
	Israël	18 602	26 686	30 977	48 973	18 910	22 128	24 853	39 112
	Italie	29 445	32 618	35 951	44 093	29 445	33 411	36 958	46 096
	Japon ²	28 101	41 740	49 378	61 922	28 101	41 740	49 378	63 615
	Corée	26 815	40 453	47 257	75 202	26 815	40 453	47 257	75 202
	Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg ²	79 048	98 810	112 760	137 404	79 048	98 810	112 760	137 404
	Mexique	21 892	28 337	36 288	46 317	40 950	47 896	51 527	56 115
	Pays-Bas	38 089	56 986	66 366	66 366	38 089	56 986	66 366	66 366
	Nouvelle-Zélande	29 521	44 424	44 424	44 424	30 500	46 082	46 082	46 082
	Norvège	40 815	44 136	44 136	48 227	45 191	49 842	49 842	55 944
	Pologne	15 135	20 325	24 828	25 882	15 135	20 325	24 828	25 882
	Portugal	31 930	35 270	38 166	61 047	31 930	35 270	38 166	61 047
	Écosse (RU)	27 055	43 163	43 163	43 163	27 055	43 163	43 163	43 163
	République slovaque	11 838	14 222	16 663	17 967	11 838	14 222	16 663	17 967
	Slovenie	24 917	30 740	37 751	45 187	24 917	30 740	37 751	45 187
	Espagne	40 762	44 107	46 865	57 278	40 762	44 107	46 865	57 278
	Suède ⁵	32 698	36 673	38 054	43 487	33 980	38 196	39 896	45 610
Suisse ⁶	60 231	75 299	m	92 258	67 483	86 525	m	103 480	
Turquie	27 904	28 686	29 680	31 803	27 904	28 686	29 680	31 803	
États-Unis ⁷	44 001	54 598	61 918	67 053	43 362	55 700	60 884	68 062	
Moyenne OCDE	32 485	41 613	44 407	53 557	34 186	43 952	46 379	56 152	
Moyenne UE22	32 274	40 309	44 204	52 058	33 420	42 314	46 420	54 943	
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	
	Colombie	17 476	31 871	31 871	35 581	17 476	31 871	31 871	
	Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	
	Lituanie	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	

Remarques : La définition des qualifications typiques des enseignants se fonde sur une acception large, notamment le niveau de formation type dans la CITE et d'autres critères. Veuillez consulter l'encadré D3.2 pour plus d'informations.

- Le salaire statutaire n'inclut pas la part de cotisations de sécurité sociale et de retraite acquittée par le salarié.
- Le salaire statutaire inclut la part de cotisations de sécurité sociale et de retraite acquittée par le salarié.
- Inclut les données relatives à la majorité, c'est-à-dire uniquement les enseignants des jardins d'enfants pour l'éducation préprimaire.
- Inclut la moyenne des primes fixes au titre des heures supplémentaires pour les enseignants des premier et deuxième cycles du secondaire.
- Salaire effectif de base pour 2013.
- Salaire après 11 années d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.
- Salaire effectif de base.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398940>

Tableau D3.2a. Salaire effectif des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire (2014)
Rapport entre les salaires sur la base du salaire annuel moyen (primes et allocations comprises) des enseignants des établissements publics par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés présentant un niveau de formation similaire (moyenne pondérée) et avec ceux d'actifs diplômés de l'enseignement tertiaire occupés à temps plein toute l'année

	Année de référence	Salaire effectif de l'ensemble des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année et présentant un niveau de formation similaire (moyenne pondérée)				Salaire effectif de l'ensemble des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année et diplômés de l'enseignement tertiaire (CITE 5 à 8)			
		25-64 ans				25-64 ans			
		Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire, filière générale	Deuxième cycle du secondaire, filière générale	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire, filière générale	Deuxième cycle du secondaire, filière générale
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
OCDE									
Australie ¹	2014	m	0.84	m	m	0.82	0.84	0.85	0.85
Autriche	2014	m	m	m	m	m	0.75	0.86	0.94
Belgique (Fl.)	2014	m	m	m	m	0.89	0.91	0.89	1.15
Belgique (Fr.)	2014	m	m	m	m	0.85	0.85	0.84	1.04
Canada		m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	2014	0.57	0.59	0.59	0.62	0.70	0.73	0.73	0.77
République tchèque	2014	0.71	0.56	0.55	0.56	0.48	0.56	0.56	0.58
Danemark	2014	0.80	0.95	0.97	0.84	0.73	0.87	0.88	1.00
Angleterre (RU)	2014	m	m	m	m	0.84	0.84	0.91	0.91
Estonie	2014	0.65	0.84	0.84	0.83	0.59	0.88	0.88	0.88
Finlande	2013	0.72	0.77	0.83	0.92	0.65	0.89	0.98	1.10
France	2013	0.86	0.85	0.92	1.02	0.77	0.76	0.90	0.99
Allemagne	2014	m	0.79	0.87	0.94	m	0.89	0.98	1.05
Grèce	2014	m	m	m	m	0.96	0.96	1.07	1.07
Hongrie	2014	m	m	m	m	0.66	0.71	0.71	0.73
Islande		m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	2014	m	m	m	m	m	m	m	m
Israël	2014	0.87	0.84	0.87	0.79	0.90	0.92	0.99	0.88
Italie	2014	m	m	m	m	0.65	0.65	0.69	0.72
Japon		m	m	m	m	m	m	m	m
Corée		m	m	m	m	m	m	m	m
Lettonie		m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	2014	m	m	m	m	1.08	1.08	1.23	1.23
Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	2014	m	m	m	m	0.68	0.68	0.85	0.85
Nouvelle-Zélande	2014	m	0.91	0.94	1.01	m	0.85	0.87	0.93
Norvège	2014	0.69	0.77	0.77	0.76	0.62	0.70	0.70	0.74
Pologne	2014	m	m	m	m	0.71	0.82	0.83	0.81
Portugal		m	m	m	m	m	m	m	m
Écosse (RU)	2014	0.83	0.83	0.83	0.83	0.83	0.83	0.83	0.83
République slovaque	2014	m	m	m	m	0.45	0.61	0.61	0.61
Slovénie	2014	m	m	m	m	0.63	0.86	0.88	0.95
Espagne		m	m	m	m	m	m	m	m
Suède	2013	m	m	m	m	0.76	0.82	0.84	0.88
Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie		m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	2014	0.57	0.59	0.60	0.61	0.65	0.68	0.69	0.71
Moyenne OCDE		~	~	~	~	0.74	0.81	0.85	0.89
Moyenne UE22		~	~	~	~	0.74	0.81	0.86	0.92
Partenaires									
Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil		m	m	m	m	m	m	m	m
Chine		m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie		m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica		m	m	m	m	m	m	m	m
Inde		m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m
Lituanie		m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données relatives au pourcentage d'enseignants selon le niveau de formation de la CITE utilisées pour le calcul de la moyenne pondérée sont de 2013.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398952>

Tableau D3.3a. **Comparaison du salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques (2014)**

Comparaison du salaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière et salaire horaire en USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière				Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)	Salaire par heure d'enseignement après 15 ans d'exercice (en USD)				Rapport entre le salaire par heure d'enseignement des enseignants du deuxième cycle du secondaire et celui des enseignants du primaire (après 15 ans d'exercice)
	Pré-primaire (1)	Primaire (2)	Premier cycle du secondaire, filière générale (3)	Deuxième cycle du secondaire, filière générale (4)		Pré-primaire (6)	Primaire (7)	Premier cycle du secondaire, filière générale (8)	Deuxième cycle du secondaire, filière générale (9)	
OCDE										
Australie	1.43	1.44	1.44	1.42	8	65	66	71	70	1.07
Autriche	m	1.96	1.94	2.07	34	m	56	77	86	1.55
Belgique (Fl.)	1.73	1.73	1.73	1.76	27	67	66	89	122	1.87
Belgique (Fr.)	1.72	1.72	1.72	1.75	27	60	65	71	101	1.54
Canada	m	1.66	1.66	1.66	11	m	82	88	88	1.07
Chili	2.11	2.11	2.11	2.11	30	23	23	23	24	1.06
République tchèque	1.10	1.22	1.22	1.22	27	15	22	30	31	1.40
Danemark	1.14	1.14	1.15	1.27	12	32	79	80	151	1.91
Angleterre (RU)	1.70	1.70	1.70	1.70	m	64	64	62	62	0.97
Estonie	a	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande ¹	1.08	1.30	1.30	1.32	20	m	59	72	84	1.43
France	1.80	1.80	1.74	1.73	29	37	37	57	57	1.55
Allemagne	m	1.32	1.32	1.39	28	m	80	93	103	1.29
Grèce	1.89	1.89	1.89	1.89	45	36	43	54	54	1.24
Hongrie	1.90	1.90	1.73	1.90	15	17	32	32	36	1.10
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	m	2.09	2.11	2.11	22	m	63	79	79	1.26
Israël	2.76	2.69	2.63	2.07	36	31	34	45	46	1.36
Italie	1.47	1.47	1.50	1.57	35	35	44	58	60	1.37
Japon	m	2.20	2.20	2.26	34	m	67	81	96	1.45
Corée	2.80	2.80	2.80	2.80	37	81	72	86	86	1.19
Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	1.79	1.79	1.74	1.74	30	123	134	153	153	1.14
Mexique	2.13	2.13	2.12	1.37	14	53	35	35	61	1.72
Pays-Bas	1.48	1.48	1.74	1.74	12	58	58	88	88	1.54
Nouvelle-Zélande	m	1.50	1.50	1.51	7	m	46	53	61	1.31
Norvège	1.14	1.18	1.18	1.24	16	27	60	67	95	1.60
Pologne	1.71	1.71	1.71	1.71	20	17	40	46	57	1.41
Portugal	1.91	1.91	1.91	1.91	34	40	51	63	63	1.23
Écosse (RU)	1.60	1.60	1.60	1.60	6	50	50	50	50	1.00
République slovaque	1.24	1.52	1.52	1.52	32	11	20	26	27	1.35
Slovénie	1.68	1.81	1.81	1.81	25	28	60	60	66	1.10
Espagne	1.41	1.41	1.41	1.41	38	48	48	66	68	1.42
Suède ²	1.16	1.32	1.33	1.34	a	m	m	m	m	m
Suisse	1.53	1.53	1.53	1.53	26	m	m	m	m	m
Turquie	1.14	1.14	1.14	1.14	27	27	40	59	59	1.48
États-Unis ³	1.67	1.61	1.52	1.57	m	m	m	63	m	m
Moyenne OCDE	1.65	1.70	1.70	1.68	25	44	55	65	74	1.35
Moyenne UE22	1.55	1.63	1.63	1.66	26	43	56	67	76	1.36
Partenaires										
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	2.04	2.04	2.04	2.04	9	m	57	66	66	1.16
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Lituanie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : La définition des qualifications typiques des enseignants se fonde sur une acception large, notamment le niveau de formation type dans la CITE et d'autres critères. Veuillez consulter l'encadré D3.2 pour plus d'informations.

1. Inclut les données relatives à la majorité, c'est-à-dire uniquement les enseignants des jardins d'enfants pour l'éducation préprimaire.

2. Salaire effectif de base pour 2013.

3. Salaire effectif de base.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398963>

Tableau D3.4. **Salaires effectifs moyens des enseignants, selon le groupe d'âge et le sexe (2014)**
 Salaire annuel moyen (primes et allocations comprises) des enseignants des établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée, selon le groupe d'âge et le sexe

D3

OCDE	25-64 ans				25-64 ans, hommes				25-64 ans, femmes			
	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire, filière générale	Deuxième cycle du secondaire, filière générale	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire, filière générale	Deuxième cycle du secondaire, filière générale	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire, filière générale	Deuxième cycle du secondaire, filière générale
	(1)	(2)	(3)	(4)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)
Australie	50 735	51 577	52 438	52 458	m	m	66 424	73 497	m	m	m	m
Autriche ¹	m	55 362	63 691	69 590	m	56 278	66 424	73 497	m	55 281	62 428	66 115
Belgique (FL)	49 692	50 607	49 189	63 872	48 427	52 024	48 065	64 644	49 712	50 276	49 589	63 421
Belgique (Fr.)	47 490	47 269	46 579	57 959	41 775	47 958	46 926	58 097	47 648	47 109	46 384	57 872
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	26 316	27 442	27 400	28 947	27 431	30 662	29 625	29 888	26 297	26 253	26 264	28 230
République tchèque	18 877	21 887	21 838	22 773	18 975	21 945	21 843	23 009	18 876	21 883	21 837	22 675
Danemark ²	46 823	55 635	56 319	64 443	47 222	55 985	56 744	65 436	46 703	55 631	56 141	63 564
Angleterre (RU)	41 918	41 918	45 048	45 048	40 184	40 184	45 736	45 736	42 146	42 146	44 684	44 684
Estonie	13 063	19 322	19 322	19 322	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande ³	32 392	43 890	48 240	54 266	32 045	46 421	49 059	55 330	32 402	43 018	47 911	53 763
France	37 089	36 600	43 002	47 317	38 083	39 142	44 411	48 540	37 005	35 938	42 224	46 240
Allemagne	m	61 179	67 158	72 098	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	22 898	22 898	25 466	25 466	23 553	23 553	25 715	25 715	22 701	22 701	25 312	25 312
Hongrie	21 917	23 526	23 526	24 325	19 313	23 033	23 033	24 275	21 930	23 607	23 607	24 352
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Israël	34 421	35 029	37 908	33 529	a	34 971	37 253	m	34 439	35 039	38 086	m
Italie	33 246	33 246	35 487	37 335	25 634	25 634	35 027	37 253	33 512	33 512	35 617	37 379
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	95 090	95 090	108 226	108 226	95 090	95 090	108 226	108 226	95 090	95 090	108 226	108 226
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	49 405	49 405	61 643	61 643	50 368	50 368	63 333	63 333	49 226	49 226	59 706	59 706
Nouvelle-Zélande	m	41 608	42 705	45 755	m	41 741	42 941	46 341	m	41 583	42 581	45 292
Norvège	42 891	48 537	48 537	51 517	42 061	48 536	48 536	51 547	42 956	48 537	48 537	51 486
Pologne	25 863	29 694	30 173	29 609	24 403	28 208	29 202	29 006	25 866	29 872	30 459	29 822
Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Écosse (RU) ⁴	41 167	41 167	41 167	41 167	m	m	m	m	m	m	m	m
République slovaque	15 099	20 618	20 618	20 475	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie ⁵	25 775	35 269	35 916	38 722	21 710	33 332	35 854	38 416	26 156	35 398	35 934	38 811
Espagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suède ⁶	34 565	37 472	38 224	40 171	34 121	37 288	38 489	40 535	34 635	37 503	38 102	39 933
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	50 578	52 136	53 161	54 928	49 579	54 723	54 720	56 951	51 166	51 632	52 138	53 685
Moyenne OCDE	37 274	41 476	43 961	46 575	37 776	42 242	45 294	49 289	38 867	41 964	44 560	48 028
Moyenne UE22	36 243	41 103	44 042	47 191	37 394	42 278	46 131	50 065	38 907	42 387	45 510	48 867
Partenaires												
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Lituanie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie ⁷	18 953	21 450	21 450	21 450	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : Les colonnes présentant le salaire effectif moyen des enseignants, ventilé par groupe d'âge (soit les colonnes 5 à 20), peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

- Inclut également des données sur le salaire effectif des chefs d'établissement, adjoints et assistants.
- Inclut également des données sur le salaire effectif des enseignants dans des programmes de développement éducatif des jeunes enfants pour l'éducation préprimaire.
- Inclut les données relatives à la majorité, c'est-à-dire uniquement les enseignants des jardins d'enfants pour l'éducation préprimaire.
- Inclut tous les enseignants, indépendamment de leur âge.
- Inclut également des données sur le salaire effectif des assistants d'enseignement préscolaire pour l'éducation préprimaire.
- Salaire effectif moyen des enseignants pour 2013, primes et allocations non comprises.
- Salaire effectif moyen de tous les enseignants, indépendamment du niveau auquel ils enseignent.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentent les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398970>

Tableau D3.5a. **Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2014, sur la base des qualifications typiques**
 Indice de variation, entre 2000 et 2014, du salaire statutaire des enseignants après 15 années d'exercice (2005 = 100), selon le niveau d'enseignement, après conversion aux niveaux de prix constants au moyen des déflateurs pour la consommation privée

	Préprimaire				Primaire				Premier cycle du secondaire, filière générale				Deuxième cycle du secondaire, filière générale			
	2000	2010	2012	2014	2000	2010	2012	2014	2000	2010	2012	2014	2000	2010	2012	2014
	(1)	(7)	(9)	(11)	(12)	(18)	(20)	(22)	(23)	(29)	(31)	(33)	(34)	(40)	(42)	(44)
OCDE																
Australie	m	103	106	112	m	105	107	111	m	105	107	111	m	105	107	110
Autriche ^{1, 2}	m	104	102	m	91	104	102	100	88	104	102	100	95	110	108	106
Belgique (Fl.)	m	102	101	103	93	102	101	103	98	102	101	103	98	102	102	103
Belgique (Fr.)	94	104	104	106	94	104	104	106	99	103	103	105	99	103	103	105
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
République tchèque	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Danemark	88	101	98	98	94	106	101	102	94	107	102	103	107	103	99	103
Angleterre (RU)	94	91	87	85	94	91	87	85	94	91	87	85	94	91	87	85
Estonie	m	m	m	m	85	137	126	m	85	137	126	m	85	137	126	m
Finlande	92	110	108	106	87	111	109	106	88	107	104	102	92	107	107	104
France	105	97	95	95	105	97	95	95	105	98	96	94	104	98	96	94
Allemagne	m	m	m	m	m	104	107	110	m	106	108	110	m	102	102	103
Grèce	88	101	78	70	88	101	78	70	88	101	78	70	88	101	78	70
Hongrie ³	59	82	75	111	63	78	71	99	63	78	71	99	64	74	66	87
Islande	m	95	97	m	m	95	89	m	m	95	89	m	m	88	88	m
Irlande	m	m	m	m	83	119	118	115	83	119	118	115	83	119	118	115
Israël	95	106	131	141	100	123	131	127	99	110	116	137	100	103	112	113
Italie	m	100	96	93	94	100	96	93	95	100	96	93	95	100	96	93
Japon	m	m	m	m	m	93	93	93	m	93	93	93	m	93	93	93
Corée	m	96	98	100	m	93	96	98	m	93	96	98	m	93	96	98
Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	136	138	146	m	136	138	146	m	112	113	117	m	112	113	117
Mexique	87	103	108	113	87	103	108	113	87	104	109	113	m	m	m	m
Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	106	106	101	m	106	107	105	m	106	106	109
Norvège	m	111	116	118	m	106	111	113	m	106	111	113	m	107	112	115
Pologne	m	113	119	121	m	113	119	121	m	113	119	121	m	113	119	121
Portugal	m	98	86	88	m	98	86	88	m	98	86	88	m	98	86	88
Écosse (RU)	50	98	93	90	81	98	93	90	81	98	93	90	81	98	93	90
République slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	m	m	m	m	86	109	105	98	86	109	105	98	86	109	105	98
Espagne	m	107	98	94	m	107	98	94	m	106	95	92	m	106	95	92
Suède ⁴	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	99	114	112	121	99	114	112	121	99	113	110	118	99	113	110	118
États-Unis ^{4, 5}	98	m	119	120	82	93	98	98	103	107	110	110	98	102	103	103
Moyenne OCDE	88	103	103	106	89	105	103	104	91	104	102	103	92	103	101	101
Moyenne des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	~	~	~	~	90	103	101	101	91	103	100	102	93	102	99	99
Moyenne des pays de l'UE22 dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	~	~	~	~	89	102	97	97	89	101	97	97	91	101	97	96
Partenaires																
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Lituanie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : Les données de 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2011 et 2013 peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous). La définition des qualifications typiques des enseignants se fonde sur une acception large, notamment le niveau de formation type dans la CITE et d'autres critères. Veuillez consulter l'encadré D3.2 pour plus d'informations.

1. Rupture des séries chronologiques suite à des changements méthodologiques en 2007 pour le deuxième cycle du secondaire.
2. Les données relatives au niveau préprimaire font référence aux enseignants du primaire (dans des établissements d'enseignement primaire uniquement) enseignant dans des classes de niveau préprimaire.
3. Rupture des séries chronologiques en 2014 suite à une modification du système de rémunération en 2013.
4. Salaire effectif de base.
5. Les qualifications typiques des enseignants du préprimaire et du primaire en 2000 étaient un diplôme de licence (niveau 6 de la CITE), et un diplôme de master (niveau 7 de la CITE) pour les années ultérieures.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398982>

Tableau D3.7. [1/2] Critères utilisés pour le calcul du salaire de base et de toute autre rémunération supplémentaire versés aux enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement (2014)

Tâches assignées aux enseignants et autres critères liés au salaire de base des enseignants et à toute autre rémunération supplémentaire

D3

OCDE	Premier cycle du secondaire													
	Tâches							Autres responsabilités						
	Enseignement	Planification ou préparation individuelle des séances dans l'établissement ou ailleurs	Correction des copies des élèves	Travaux administratifs d'ordre général (dont communication et tâches administratives et de secrétariat à effectuer dans le cadre des fonctions d'enseignant)	Communication et coopération avec les parents ou les tuteurs	Surveillance des élèves durant les pauses	Travail et dialogue avec des collègues au sein ou en dehors de l'établissement	Participation à la gestion de l'établissement en sus de la charge d'enseignement (par ex., assumer la fonction de chef de département ou de coordination des enseignants)	Dispense d'un enseignement pour un nombre de classes ou d'heures supérieur à celui requis dans le cadre d'un contrat à plein temps (par ex., rémunération des heures supplémentaires)	Conseil aux élèves (dont supervision, aide en ligne, orientation scolaire ou professionnelle, et prévention de la délinquance)	Participation à des activités extrascolaires (par ex., activités sportives, clubs de théâtre, clubs de loisirs, cours d'été, etc.)	Tâches spécifiques (par ex., formation des futurs enseignants, conseil d'orientation)	Professeur principal	Participation à des programmes de tutorat et/ou aide aux nouveaux enseignants dans le cadre de programmes d'initiation
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	1	1	1	1	1	1	1	5	3	5	2	5	5	a
Belgique (Fl.)	1	a	a	a	a	a	a	1	3	a	a	a	a	a
Belgique (Fr.)	a	a	a	a	a	a	a	a	3	a	a	5	a	a
Canada	1	1	1	1	1	1	1	4	a	1	m	m	m	m
Chili	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	5	5	3	3
République tchèque	1	a	a	5	a	a	a	3	3	5	5	5	5	5
Danemark	a	a	a	a	a	a	a	2	4	2	2	m	2	a
Angleterre (RU)	1	1	1	1	1	1	1	4	a	a	a	4	a	a
Estonie	1	1	1	1	1	3	1	3	5	3	5	5	3	a
Finlande	1	1	1	1	1	1	1	2	4	4	4	4	4	4
France	1	1	1	1	1	a	a	4	4	4	a	4	4	4
Allemagne	1	1	1	1	1	1	1	1	1	a	a	a	a	a
Grèce	1	1	1	1	1	1	1	a	5	1	a	a	1	1
Hongrie	1	1	1	1	1	1	1	3	5	1	1	3	3	1
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	1	1	1	1	1	1	1	4	a	a	a	a	4	a
Israël	1	1	1	1	1	1	1	3	3	3	a	5	3	5
Italie	1	1	1	1	1	1	1	4	4	5	5	5	a	5
Japon	1	1	1	1	1	1	1	4	1	1	5	1	1	1
Corée	a	a	a	a	a	a	a	4	5	a	a	a	4	a
Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	1	1	1	1	1	1	2	2	4	2	2	2	2	2
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	1	1	1	1	1	1	1	m	5	1	1	1	1	a
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	1	1	1	1	4	1	1	4	5	4	a	a	4	1
Pologne	1	a	a	a	a	a	a	a	4	a	a	5	4	4
Portugal	a	a	a	a	a	a	a	2	5	a	a	a	a	2
Écosse (RU)	1	1	1	a	1	a	1	a	a	1	a	1	1	1
République slovaque	1	a	a	a	a	a	a	2	1,2	2,3	3,4	3	3	3
Slovénie	1	1	1	1	1	1	1	3	5,3	1	5	1	2,3	3
Espagne	a	a	a	a	a	a	a	4	a	a	a	a	a	a
Suède	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	1	4	a	a	a	a	a	a	4	a	4	4	4	4
États-Unis	1	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Partenaires														
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Bésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	1	1	1	1	1	1	1	3	5	a	a	a	a	a
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

De quelle nature est la rémunération ?

1 : Incline dans le salaire statutaire de base versé aux enseignants

2 : Compensée par une réduction du temps d'enseignement

3 : Définie en pourcentage du salaire statutaire de base versé aux enseignants

4 : Rémunération supplémentaire annuelle

5 : Rémunération supplémentaire ponctuelle/occasionnelle

6 : Position du salaire de base

 Remarques : Les données concernant le préprimaire, le primaire et le deuxième cycle du secondaire (présentées dans des lignes distinctes) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398997>

Tableau D3.7. [2/2] **Critères utilisés pour le calcul du salaire de base et de toute autre rémunération supplémentaire versés aux enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement (2014)**

Tâches assignées aux enseignants et autres critères liés au salaire de base des enseignants et à toute autre rémunération supplémentaire

OCDE	Premier cycle du secondaire																
	Qualifications, formation et performance							Conditions d'enseignement					Expérience et caractéristiques démographiques			Avantages	
	Détention d'un diplôme ou d'un titre de formateur initial ou d'un niveau supérieur aux qualifications minimales requises pour devenir enseignant	Obtention de scores élevés lors de l'examen diplômant	Détention d'un diplôme dans différentes disciplines	Participation à des activités de développement professionnel	Participation à des activités de développement professionnel (indépendamment de leur réussite)	Détention d'un diplôme ou d'un titre d'un niveau supérieur aux qualifications minimales requises pour enseigner ou participation à une formation en cours d'emploi	Performance remarquable en termes d'enseignement	Enseignement dans des disciplines spécifiques (par ex., mathématiques ou sciences)	Enseignement auprès d'élèves ayant des besoins spécifiques d'éducation (dans des établissements traditionnels)	Enseignement dans une zone défavorisée, reculée ou huppée (indemnité de localisation)	Indemnité de résidence (indépendamment de toute indemnité de localisation)	Nombre d'années d'expérience	Situation familiale (par ex., situation matrimoniale, nombre d'enfants)	Âge (indépendamment du nombre d'années d'expérience dans l'enseignement)	Congés payés (par ex., jours fériés pour motif religieux et/ou officiel)	Troisième mois	
(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)		
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Autriche	a	a	a	a	a	a	5	a	a	a	1	5	a	a	a	1	
Belgique (Fl.)	a	a	a	a	a	4	a	a	a	a	1	a	a	a	a	a	
Belgique (Fr.)	1	a	a	a	a	a	a	a	a	a	1	1	a	a	1	1	
Canada	1	a	a	a	m	1	a	m	m	a	m	a	a	m	a	a	
Chili	3	3	3	3	a	3	1	1	3	a	3	a	a	3	a	a	
République tchèque	3	a	3	5	5	5	a	1	a	a	1	a	a	a	a	a	
Danemark	m	m	m	m	a	m	m	2	m	a	1	a	a	m	m	m	
Angleterre (RU)	1	a	1	4	1	1	4	4	4	4	1	a	a	a	a	a	
Estonie	a	a	a	a	a	1	5	a	2	a	a	a	a	a	a	5	
Finlande	a	a	a	a	a	m	4	a	a	1	a	3, 4	a	a	4	m	
France	a	a	a	a	1	4	1	a	1	4	3	1	1	a	a	a	
Allemagne	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	1	1	1	1	a	4	
Grèce	a	a	a	a	a	a	a	a	4	a	6	4	a	a	a	a	
Hongrie	1	1	1	1	1	1	1	3	3	1	1	1	1	1	m	m	
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Irlande	a	a	a	a	a	4	a	a	a	a	1	a	a	a	a	a	
Israël	a	a	a	3	a	3	5	a	3	4	a	1	2	2	a	a	
Italie	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	1	4	a	a	a	4	
Japon	1	a	a	a	a	a	5	a	4	4	4	4	1	4	a	a	
Corée	1	a	a	a	a	1	5	4	4	4	a	1	4	a	3	a	
Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Luxembourg	a	a	a	a	1	a	a	a	a	a	1	1	1	1	1	1	
Mexique	1	1	a	1	a	1	1	a	a	1	a	1	a	a	a	a	
Pays-Bas	m	a	m	m	a	m	m	m	m	m	a	1	a	a	1	1	
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	a	m	1	a	a	m	a	a	
Norvège	6	a	6	6	6	6	6	4	4	4	4	6	a	a	1	a	
Pologne	1	a	a	a	a	a	5	a	4	3	3	a	a	1	1	1	
Portugal	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	4	a	a	a	a	
Écosse (RU)	a	a	a	a	a	a	a	a	a	4	a	1	a	a	a	a	
République slovaque	1	a	a	1	3	3	5	1	1	a	3	1	a	a	a	a	
Slovénie	4	a	3	1	a	1	5	a	1	a	a	1	a	a	3	a	
Espagne	a	a	a	4	a	a	a	a	4	a	4	a	a	a	a	a	
Suède	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
Suisse	a	a	a	a	a	a	a	m	a	a	m	m	a	m	m	m	
Turquie	4, 6	a	a	4	a	4	5, 6	a	a	6	a	6	4	a	a	a	
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	a	
Partenaires																	
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Colombie	1	a	a	a	a	1	a	a	1	a	1	a	a	a	a	a	
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

De quelle nature est la rémunération ?

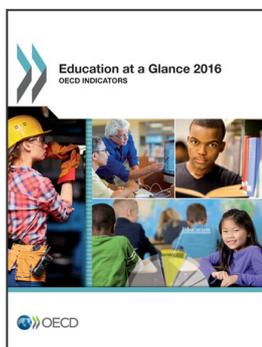
- 1 : Incluse dans le salaire statutaire de base versé aux enseignants
- 2 : Compensée par une réduction du temps d'enseignement
- 3 : Définie en pourcentage du salaire statutaire de base versé aux enseignants
- 4 : Rémunération supplémentaire annuelle
- 5 : Rémunération supplémentaire ponctuelle/occasionnelle
- 6 : Position du salaire de base

Remarques : Les données concernant le préprimaire, le primaire et le deuxième cycle du secondaire (présentées dans des lignes distinctes) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933398997>



Extrait de :
Education at a Glance 2016
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Indicateur D3 : How Many Students Finish Secondary Education? », dans *Education at a Glance 2016 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2016-31-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.